Sonatrach et l'ENAC mobilisées à Niamey

Le TSGP entre dans le vif du sujet P3

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION Jeudi 19 novembre 2026 / N° 1470 / PRIX 20 DA



Installation de l'Agence nationale d'archéologie

L'État muscle son dispositif de préservation du patrimoine P2

Le gouvernement maintient la cadence sur la numérisation et le paiement électronique

UN « MUST » À ATTEINDRE

Réduction du cash, essor du paiement électronique et contrôle de la qualité des matériaux : l'Exécutif multiplie les mesures pour moderniser les circuits financiers et sécuriser les infrastructures. P2



Le dossier sahraoui résiste aux pressions

WASHINGTON REFROIDIT LES ARDEURS MAROCAINES P4



Énergie, industrie, agriculture et technologies

LE PARTENARIAT ALGÉRO-ESPAGNOL CHANGE D'ÉCHELLE P4

Dossiers régionaux et internationaux

ALGER ET OSLO ACCORDENT LEURS VIOLONS

Les relations algéro-norvégiennes s'orientent vers une nouvelle dynamique. À Oslo, Ahmed Attaf et Espen Barth Eide ont affiché leur volonté de consolider le partenariat bilatéral et de renforcer la concertation sur les grandes questions régionales et internationales. P4



LE GOUVERNEMENT MAINTIENT LA CADENCE SUR LA NUMÉRISATION ET LE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE

Un « must » à atteindre

Le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a présidé, hier, une réunion du gouvernement consacrée à plusieurs dossiers prioritaires, avec un accent particulier sur l'accélération de la numérisation et la promotion du paiement électronique. Les travaux ont également porté sur le renforcement du cadre réglementaire relatif aux matériaux de construction, la numérisation des statistiques et le contrôle des marchandises aux frontières.



PAR NOURREDINE B.

Le paiement électronique demeure au centre des préoccupations de l'Exécutif, dans la perspective de réduire progressivement le recours aux transactions en espèces et de favoriser la modernisation des circuits financiers. À ce titre, le gouvernement a examiné l'état d'avancement de la mise en œuvre de la feuille de route consacrée à la modernisation des moyens de paiement électronique. À cette occasion, le Premier ministre a rappelé que cette démarche vise principalement à renforcer l'inclusion financière et à moderniser les systèmes bancaires et financiers publics. Elle ambitionne également de réduire l'utilisation du cash et d'améliorer le suivi des transactions à l'échelle nationale, à travers trois axes majeurs : l'adaptation du cadre réglementaire et sa mise en conformité avec les référentiels de sécurité, le développement des solutions de paiement électronique et la numérisation des flux de paiement, ainsi que la promotion des moyens de paiement électronique dans les différents secteurs d'activité. Les résultats enregistrés durant les neuf premiers mois de 2026, comparativement à la même période de 2025, témoignent d'une progression de l'utilisation de ces moyens de paiement. Les transactions en ligne ont ainsi atteint 391 milliards de dinars, en hausse de 63 %, tandis que les paiements effectués sur les terminaux de paiement électronique (TPE) se sont élevés à 133 milliards de dinars, soit une progression de 48 %. Le paiement mobile a, pour sa part, totalisé 56,4 milliards de dinars. Dans le même temps, les retraits aux distributeurs automatiques de billets (DAB) ont enregistré un recul de 14 %, pour s'établir à 3 777 milliards de dinars. Par ailleurs, le gouvernement s'est penché sur la finalisation du cadre réglementaire fixant les conditions et les modalités d'homologation des produits destinés à la construction, à l'entretien et à l'exploitation des travaux publics et des infrastructures de base. Le renforcement de ce dispositif réglementaire revêt une importance particulière au regard de son incidence sur la qualité et la fiabilité des matériaux utilisés dans la réalisation et l'entretien des différentes infrastructures, notamment les routes, les ports, les aéroports et les chemins de fer. L'objectif est de garantir la conformité des produits aux normes et aux spécifications techniques en vigueur, à travers un contrôle rigoureux de leur qualité. Cette démarche vise à protéger les usagers, à assurer la solidité et la durabilité des infrastructures, à renforcer le respect des normes environnementales et à préserver le marché national contre la commercialisation de produits frauduleux, non conformes ou présentant des risques pour la sécurité. ■

Installation de l'Agence nationale d'archéologie

L'État muscle son dispositif de préservation du patrimoine

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé, hier, une réunion de travail consacrée à l'installation de l'Agence nationale d'archéologie, indique un communiqué de la présidence de la République. La création de ce nouvel établissement avait été décidée par le chef de l'État lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il avait présidée en juin dernier. Son cadre juridique a été fixé par le décret présidentiel n° 26-352 du 4 novembre dernier, publié au Journal officiel n° 78, portant création de l'Agence nationale d'archéologie et définissant ses missions, son organisation et son fonctionnement. Selon ce texte, l'Agence est un établissement public à caractère industriel et commercial, doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Elle est placée sous la tutelle de la présidence de la République. Investie de missions d'observation, d'orientation, d'expertise, de concertation, de coordination, de gestion et de réalisation dans les domaines de l'archéologie et du patrimoine archéologique, elle est notamment chargée d'élaborer, en coordination avec les secteurs concernés, les éléments constitutifs de la politique nationale en matière d'archéologie et de veiller à sa mise en œuvre. L'Agence aura également pour mission de concevoir des plans et des programmes consacrés à la conservation, à la restauration, à la protection et à la préservation du patrimoine archéologique. Ces actions porteront aussi sur la recherche scientifique, la valorisation et la diffusion des connaissances, ainsi que la sensibilisation et l'éducation du public. Elle sera, par ailleurs, chargée d'identifier les spécificités et de délimiter l'étendue du patrimoine archéologique à travers les différentes régions du pays. Cette démarche devra permettre de définir et de mettre en œuvre des actions visant à protéger, valoriser et documenter ces richesses, tout en encourageant les recherches scientifiques qui leur sont consacrées. **Y. R.**

PRÉVENTION ET GESTION DES CATASTROPHES NATURELLES

L'Algérie se prépare à toutes les urgences

Face aux risques de catastrophes naturelles et à la nécessité d'assurer une prise en charge rapide des populations sinistrées, l'Algérie se dote d'un dispositif de réserves stratégiques d'urgence. Un décret exécutif publié au dernier numéro du Journal officiel fixe la nomenclature des produits, équipements et fournitures devant être constitués à l'échelle nationale, inter-wilayas et locale. Le décret exécutif n° 26-353 du 8 novembre dernier définit également les modalités de mise en place, de gestion et d'utilisation de ces réserves dans le cadre de la prévention et de la gestion des risques de catastrophes. Le dispositif couvre un large éventail de besoins, allant de l'approvisionnement en eau potable et en produits alimentaires à l'hébergement d'urgence, aux médicaments, aux carburants et aux fournitures scolaires. Cette démarche vise à garantir la disponibilité des moyens nécessaires pour faire face aux conséquences des catastrophes naturelles, notamment les incendies, les inondations et autres situations d'urgence nécessitant une intervention rapide des pouvoirs publics. Le texte précise que les dépenses liées à l'acquisition, à la gestion et à l'utilisation des réserves stratégiques, ainsi qu'à la réalisation et à l'entretien des installations destinées à leur stockage, sont prises en charge par le budget de l'État. Au niveau national, la réserve stratégique est mise en place par arrêté du ministre de l'Intérieur et placée sous son autorité. Elle comprend notamment les produits, équipements et fournitures dont l'acquisition entraîne des dépenses financières importantes pour le budget de l'État. À l'échelle inter-wilayas, les réserves sont désignées par arrêté du même ministre lors de la survenance d'une catastrophe. Elles sont constituées à partir des stocks disponibles dans les wilayas en mesure d'apporter leur soutien à celles confrontées à un déficit en réserves stratégiques. Au niveau local, la réserve est instituée par décision du wali et placée sous son autorité. Le dispositif prévoit, par ailleurs, la désignation de responsables chargés de la gestion des réserves au niveau national et dans chaque wilaya, ainsi que de coordinateurs inter-wilayas, afin d'assurer la coordination des opérations et la mobilisation des moyens disponibles. S'agissant de leur utilisation, la réserve stratégique nationale peut être déployée par arrêté du ministre de l'Intérieur. Elle peut également être mobilisée dans le cadre des aides humanitaires destinées à l'étranger, au titre de la solidarité internationale. En cas de catastrophe, le wali est chargé de mettre en place des comités chargés du recensement des personnes sinistrées et de la distribution des produits, équipements et fournitures prévus dans les réserves stratégiques. La nomenclature annexée au décret détaille les différentes catégories de produits et de matériels devant composer ces réserves. La première concerne l'approvisionnement en eau, avec notamment l'eau potable, les réservoirs fixes et mobiles destinés au stockage, ainsi que les systèmes de filtration et de purification. Pour l'hébergement d'urgence, le texte prévoit la constitution de stocks de structures temporaires, de lits superposés, de matelas et de sacs de couchage. Des toilettes et des douches mobiles figurent également parmi les équipements à mobiliser pour assurer des conditions d'accueil adaptées aux populations déplacées ou sinistrées. Le volet alimentaire comprend des repas prêts à consommer, des conserves, du lait en poudre classique et pour nourrissons, des pâtes alimentaires et des légumineuses, entre autres produits de première nécessité. Cette catégorie englobe également les équipements et matériels de cuisine, les ustensiles nécessaires à la préparation des repas, les réchauds ainsi que les équipements de réfrigération. La réserve sanitaire occupe également une place importante dans cette nomenclature. Elle comprend des médicaments essentiels, des médicaments d'urgence, des traitements destinés aux personnes atteintes de maladies chroniques, ainsi que des dispositifs médicaux et des fournitures de soins spécifiques. Le texte prévoit aussi des équipements et instruments destinés à la chirurgie légère, du matériel médical spécialisé et des sacs mortuaires. Les besoins vestimentaires sont également pris en compte. Des stocks de vêtements adaptés aux conditions climatiques doivent être constitués pour les différentes catégories de personnes et toutes les tranches d'âge, afin de répondre aux besoins des populations touchées par les catastrophes. Dans le domaine énergétique, la nomenclature prévoit différentes sources d'énergie, des appareils de chauffage et de climatisation, des équipements de stockage de carburants ainsi que des dispositifs d'éclairage. Ces moyens doivent permettre d'assurer la continuité des besoins énergétiques dans les zones affectées et les structures d'hébergement provisoires. Les produits d'hygiène corporelle et de nettoyage figurent également parmi les réserves à constituer. Ils concernent toutes les catégories de personnes et les différents âges. À cela s'ajoutent les moyens nécessaires à la gestion des déchets et à l'assainissement des espaces accueillant les sinistrés. Enfin, le dispositif intègre une dimension éducative et récréative, à travers la constitution de stocks de fournitures scolaires et d'articles destinés aux activités des enfants. Cette disposition vise à prendre en compte les besoins des plus jeunes, y compris dans les situations d'urgence et les périodes de déplacement temporaire. **R. N.**

L'EXPRESS
Quotidien national d'information edité par la SARL ADRA COM
Adresse : Maison de la presse Abdelkader Safir, 02 Rue Farid Zoulouache, Kouba, Alger
GÉRANT : NOURDINE BRAHMI
DIRECTEUR HONORAIRE: ZAHIR MEHDAOUI
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION RABAH YOUCEF RABAH
Redaction@lexpressquotidien.dz
www.lexpressquotidien.dz
Tél./Fax : 028 26 99 24
Service-pub@lexpressquotidien.dz
«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À: L'Entreprise Nationale de communication d'Edition et de Publicité» Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger
Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77
Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz
Impression: Société d'Impression d'Alger (SIA)
Diffusion: Media Distribution
Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

SONATRACH ET L'ENAC MOBILISÉES À NIAMEY

Le TSGP entre dans le vif du sujet

Une mission technique algérienne, composée notamment de cadres de Sonatrach et de l'Entreprise nationale de canalisation (ENAC), séjourne à Niamey du 17 au 20 novembre 2026, dans le but d'accélérer les préparatifs de réalisation du tronçon nigérien du gazoduc transsaharien (TSGP). Ce projet stratégique, appelé à relier les champs gaziers du Nigeria à l'Algérie, avant d'acheminer le gaz vers les marchés européens, franchit ainsi une nouvelle étape dans sa concrétisation.

PAR MAHDI B



La délégation, qui comprend également des représentants du ministère des Hydrocarbures et de la branche Transport par canalisations (TRC) de Sonatrach, a été reçue mardi, au nom du ministre nigérien du Pétrole, par le secrétaire général du ministère, Abdoulkarim Mohamed Ali. Les échanges ont principalement porté sur l'étude du tracé du gazoduc à travers le territoire nigérien, l'accélération des études techniques et la définition des prochaines étapes devant permettre de réunir les conditions nécessaires au lancement des travaux. Des séances de travail ont également été organisées avec l'Unité de gestion du projet (UGP-TSGP), le Comité interministériel nigérien chargé du dossier et la Société nigérienne des produits pétroliers (SONIDEP). Ces concertations visent à coordonner les interventions des différentes structures concernées et à faire avancer les préparatifs techniques et opérationnels du projet, avec pour objectif de passer à la phase de construction du gazoduc. Long d'environ 4.327 kilomètres, l'ouvrage devrait comprendre 21 stations de pompage. Son coût est estimé entre 10 et 13 milliards de dollars. La préparation de la partie nigérienne constitue ainsi le principal axe de cette mission de quatre jours. Selon la presse nigérienne, les discussions doivent permettre de mobiliser les différents intervenants autour des conditions de réalisation de ce segment, appelé à jouer un rôle essentiel dans la continuité du futur corridor gazier. Sur ce tronçon, la SONIDEP est appelée à apporter un appui technique, logistique et opérationnel. Son implication, aux côtés des organes de pilotage du projet, doit contribuer à la coordination des interventions et à la mobilisation des moyens nécessaires sur le territoire nigérien. Citant le ministère nigérien du Pétrole, le quotidien Les Échos du Niger souligne que cette mobilisation intervient alors que l'Algérie a déjà engagé les travaux de construction de son propre tronçon. Cette avancée donne une nouvelle impulsion aux préparatifs entre les trois pays partenaires, dont les infrastructures devront s'inscrire dans un même ensemble énergétique. Pour Niamey, les retombées attendues dépassent la seule fonction de pays de transit. Le TSGP est présenté par les autorités nigériennes comme un investissement stratégique susceptible de générer des recettes publiques, de créer des emplois et de soutenir le développement du contenu local. La participation des entreprises et des compétences nationales figure ainsi parmi les bénéfices attendus de sa réalisation. La valorisation des ressources gazières nationales constitue également l'une des perspectives mises en avant par les autorités nigériennes, qui voient dans ce projet un levier de développement du secteur énergétique et de l'activité économique. Les échanges entre les deux pays doivent donc permettre de faire progresser les préparatifs techniques et d'organiser les différentes étapes opérationnelles nécessaires à la réalisation de ce maillon essentiel du corridor transsaharien.

Un montage financier en préparation

Sur le plan financier, les trois partenaires, l'Algérie, le Nigeria et le Niger, ont conclu, en novembre, un accord de principe tripartite sur le montage financier du projet, dont le coût est estimé entre 10 et 13 milliards de dollars. Cette avancée doit ouvrir la voie à une décision finale d'investissement (FID), attendue en 2027. La Banque africaine de développement (BAD) pourrait également prendre part au financement, parallèlement aux financements bancaires envisagés. Des discussions sont, par ailleurs, prévues avec la Russie en vue d'associer des entreprises russes à la réalisation de cet important ouvrage énergétique. Au niveau de l'actionnariat, Sonatrach et la société nigériane NNPC détiennent conjointement 90 % du capital du projet, tandis que la SONIDEP du Niger en possède les 10 % restants. Pour accélérer sa concrétisation, l'Algérie s'est également engagée à financer et à réaliser le tronçon traversant le territoire nigérien, sur une longueur de 841 kilomètres. Une contribution qui traduit l'importance accordée par Alger à l'avancement de ce projet et à la consolidation de la coopération énergétique avec Niamey. Sur le territoire national, les travaux de réalisation du tronçon algérien ont été lancés en juin 2026. Ils concernent notamment la partie reliant la frontière nigérienne à Aoulef, dans la wilaya d'Adrar. Cette avancée constitue une étape importante dans la concrétisation de l'infrastructure et dans la préparation de son raccordement aux autres segments du gazoduc. Le TSGP figure parmi les grands projets énergétiques structurants du continent africain. Avec une capacité de transport comprise entre 20 et 30 milliards de mètres cubes de gaz naturel par an, il doit permettre d'acheminer les ressources gazières du sud du Nigeria vers l'Algérie, puis vers les marchés européens. Sa mise en service est envisagée à l'horizon 2029. Sa configuration en fait un ouvrage d'ingénierie de grande envergure, qui traversera trois pays et de vastes zones désertiques du Sahel. Au-delà de sa dimension infrastructurelle, il représente un enjeu stratégique pour la sécurité énergétique, la valorisation des ressources africaines et le renforcement de la coopération entre les pays concernés. La durée d'exploitation du gazoduc est fixée à trente ans à compter de la première année d'acheminement du gaz vers l'Algérie. À terme, le projet ambitionne de consolider la position des trois partenaires dans les échanges énergétiques internationaux, tout en ouvrant de nouvelles perspectives de développement économique et de coopération régionale. ■

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L'Algérie séduit les étudiants africains

Après l'arrivée récente de 70 étudiants camerounais, 60 autres de leurs compatriotes ont été accueillis, hier, à l'aéroport international Houari-Boumediene, pour poursuivre leur cursus dans les établissements algériens d'enseignement supérieur. L'opération, annoncée par l'Office national des œuvres universitaires (ONOU), s'inscrit dans le cadre du renforcement des échanges universitaires avec les pays africains et de l'attractivité de l'offre de formation nationale. Une délégation composée de représentants de l'ONOU, du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et de l'ambassade du Cameroun a assuré leur accueil et leur transfert vers une résidence universitaire relevant de la direction des œuvres universitaires Alger-Est. Cette nouvelle arrivée intervient dans un contexte d'élargissement de la présence estudiantine étrangère en Algérie. Pour l'année universitaire 2026-2027, le secteur a annoncé l'accueil de 2.600 étudiants internationaux issus de 36 nationalités, dans le cadre du programme « Étudier en Algérie ». À travers les bourses d'études, les accords de coopération bilatérale et la plateforme « Study in Algeria », le ministère entend faciliter l'accès des étudiants étrangers aux formations universitaires nationales et renforcer la visibilité de l'offre algérienne à l'international. Au-delà de la mobilité académique, cette dynamique fait de la coopération universitaire un levier de rapprochement avec les pays partenaires, particulièrement africains, à travers le partage des connaissances, la formation des compétences et le renforcement des liens entre les peuples. ■

Éditorial l'EXPRESS

L'AFRIQUE PREND SON DESTIN EN MAIN

PAR NASSIM TERKI

L'Afrique ne pourra construire son indépendance économique sans investir dans ses ressources humaines. C'est tout le sens de la dynamique engagée à Oran, où la première édition des Olympiades africaines des métiers et le Forum africain sur les politiques des compétences ont placé la formation professionnelle au cœur des enjeux de développement du continent. Au-delà de la compétition, cette initiative traduit une conviction que l'Algérie défend depuis longtemps : l'avenir économique de l'Afrique se construira d'abord par les Africains eux-mêmes. La clôture du Forum, mercredi, par l'adoption de la Déclaration d'Oran sur l'avenir des compétences en Afrique, à laquelle ont souscrit 29 pays, confère une portée politique à cette démarche. Le document définit des priorités communes : moderniser les systèmes de formation, anticiper l'émergence de nouveaux métiers, s'adapter aux mutations numériques, technologiques et énergétiques et rapprocher les qualifications des besoins réels des économies africaines. Il prévoit également un Cadre d'action d'Oran 2026-2027, destiné à assurer le suivi des engagements, en concertation avec la Commission de l'Union africaine. La reconnaissance des qualifications, la mobilité des compétences et la création de centres d'excellence figurent également parmi les axes retenus. Sur le terrain, les Olympiades, organisées du 16 au 19 novembre, réunissent près de 600 jeunes issus de 18 pays, en compétition dans 45 spécialités réparties en six familles professionnelles. Les témoignages des responsables béninois, tchadiens et congolais présents à Oran confirment l'intérêt de cette rencontre. Tous ont souligné l'importance du partage d'expériences, de l'adaptation des formations aux besoins du marché du travail et de la valorisation des compétences africaines. La participation de quatre étudiants congolais, formés en architecture d'intérieur dans des instituts algériens, illustre concrètement cette coopération. Cette ambition s'appuie sur des engagements de longue date. En décembre 2024, Abdelmadjid Tebboune avait annoncé l'octroi de 2.000 bourses universitaires et de 500 bourses de formation professionnelle destinées aux étudiants africains. À Oran, Brahim Merad a annoncé l'attribution de 1.000 nouvelles bourses dans 81 spécialités professionnelles. Depuis l'indépendance, l'Algérie a ainsi contribué à la formation d'environ 65.000 jeunes Africains. La Foire du commerce intra-africain, organisée en septembre 2025, avec 2.148 exposants, 132 pays représentés et près de 50 milliards de dollars de contrats conclus, avait déjà illustré la volonté algérienne de donner un contenu économique concret à l'intégration continentale. La formation, le commerce, l'industrie pharmaceutique, l'agriculture et les start-up s'inscrivent dans une même ambition : contribuer à l'édification d'un espace africain intégré, fondé sur les échanges, la valorisation des ressources et le développement des capacités locales. L'Algérie contribue à réunir les conditions de cette dynamique, en favorisant les échanges, en formant les futurs cadres du continent et en soutenant les initiatives de développement. Face aux défis de l'emploi, des mutations technologiques et de la concurrence mondiale, la formation des jeunes constitue un levier stratégique pour l'Afrique. La rencontre d'Oran a ainsi rappelé que l'avenir du continent dépend aussi de sa capacité à former ses propres compétences, à valoriser ses talents et à compter sur ses propres forces.

ÉNERGIE, INDUSTRIE, AGRICULTURE ET TECHNOLOGIES

Le partenariat algéro-espagnol change d'échelle

Comment transformer une relation économique longtemps dominée par le gaz en un partenariat plus large, plus durable et mieux ancré dans les réalités industrielles des deux pays ? Telle est la question au cœur de la rencontre organisée à Madrid entre l'ambassadeur d'Algérie en Espagne et les dirigeants de plusieurs grands groupes espagnols.

PAR BOUALEM B.

Présidée par l'ambassadeur Abdelfetah Daghmoum, cette rencontre a notamment réuni des représentants de Repsol, Indra, Inditex, Banco Sabadell, IDOM, G.B.Food, du Club de Exportadores, de Simalga, de Drace Geocisa et d'IE Universidad. Elle s'inscrit dans un processus de rapprochement déjà engagé entre Alger et Madrid, avec pour objectif de consolider un partenariat stratégique fondé sur l'énergie, mais également ouvert aux infrastructures, à l'agriculture, à l'industrie, aux technologies, à la finance et à la formation. Cette ouverture vers le monde des affaires espagnol traduit une volonté de faire évoluer la coopération bilatérale, en passant des échanges diplomatiques à des projets économiques concrets. Naturellement, le gaz demeure au cœur de cette relation. L'Algérie reste un fournisseur majeur de l'Espagne, notamment grâce au gazoduc Medgaz, qui relie directement les deux rives de la Méditerranée. Les récentes discussions entre les deux pays ont notamment porté sur le renforcement des livraisons, la consolidation des infrastructures énergétiques et l'élargissement de la coopération à d'autres sources d'énergie. Toutefois, les perspectives ne se limitent plus aux volumes exportés. L'Espagne manifeste un intérêt croissant pour le potentiel algérien dans le solaire photovoltaïque, les énergies renouvelables et l'hydrogène vert. De son côté, l'Algérie voit dans ces filières une occasion de valoriser ses capacités industrielles, ses ressources et sa position géographique au sein de l'espace euro-méditerranéen. La rencontre de Madrid intervient ainsi à un moment où le partenariat algéro-espagnol cherche à prendre une nouvelle dimension. Il ne s'agit plus uniquement de garantir les approvisionnements énergétiques, mais aussi de développer des chaînes de valeur communes, des investissements partagés et des transferts de compétences. Les échanges ont couvert un éventail particulièrement large de secteurs. L'énergie et la transition énergétique occupent une place centrale, avec les infrastructures gazières, les interconnexions, les énergies renouvelables et l'hydrogène vert. Les travaux publics, les réseaux de transport, la logistique et la connectivité constituent un autre axe important de coopération. L'agriculture et la sécurité alimentaire ont également été abordées. Les entreprises espagnoles disposent d'une expérience reconnue dans les domaines de l'irrigation, de la transformation agroalimentaire, de la gestion de l'eau et de la modernisation des chaînes d'approvisionnement. Autant de savoir-faire susceptibles de trouver en Algérie un terrain d'application, à condition que les projets soient accompagnés de transferts technologiques et de programmes de formation. L'industrie, la numérisation, les télécommunications et les services financiers complètent ce champ de coopération. L'éducation et la formation professionnelle ont également été évoquées comme des leviers essentiels. La disponibilité d'ingénieurs, de techniciens et de cadres formés aux standards internationaux demeure, en effet, une condition déterminante pour transformer les projets annoncés en réalisations concrètes. La présence de grands groupes espagnols, dont certains appartiennent à l'IBEX 35, confère à cette initiative une portée économique particulière. Repsol, Indra ou encore Inditex illustrent l'intérêt du tissu économique espagnol pour les perspectives offertes par le marché algérien, notamment dans les domaines de l'énergie, des technologies et de l'industrie. Plus d'une centaine d'entreprises espagnoles sont déjà implantées ou engagées dans des projets en Algérie, notamment dans les infrastructures, l'eau et les énergies renouvelables. Ce socle de coopération constitue un point d'appui pour attirer de nouveaux investisseurs et élargir les partenariats existants. Le défi consiste désormais à transformer les intentions en réalisations. Les entreprises attendent des règles claires, des délais prévisibles, des partenaires locaux fiables et des projets suffisamment structurés pour justifier des engagements à long terme. La rencontre de Madrid a ouvert une nouvelle perspective. Il appartient désormais aux deux économies de lui donner un contenu concret. L'Algérie et l'Espagne partagent bien plus qu'une frontière maritime. Elles appartiennent au même espace méditerranéen et sont confrontées à des enjeux communs en matière de sécurité énergétique, de transition climatique, de commerce et de stabilité régionale. Cette proximité constitue un facteur favorable au développement d'une coopération mutuellement avantageuse. Le partenariat qui se dessine ne devrait donc plus se limiter à une relation de fournisseur à client. Il peut évoluer vers un espace de production commune, d'innovation partagée et de complémentarité industrielle. L'Algérie dispose de ressources, d'un marché, de compétences humaines et d'une position stratégique. L'Espagne apporte son expérience technologique, son réseau d'entreprises et son ancrage dans le marché européen. La rencontre organisée à l'ambassade d'Algérie à Madrid n'a peut-être pas débouché, en une matinée, sur la signature de contrats majeurs. Elle a néanmoins permis de tracer une orientation : élargir le partenariat au-delà de sa dimension gazière et lui donner une assise économique et industrielle plus consistante. La réussite de cette ambition se mesurera moins à travers les déclarations qu'à travers les usines construites, les réseaux réalisés, les terres agricoles modernisées et les jeunes formés. ■

Dossiers régionaux et internationaux

Alger et Oslo accordent leurs violons

Le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, Ahmed Attaf, s'est entretenu, hier, à Oslo, avec son homologue norvégien, Espen Barth Eide, dans le cadre de la visite officielle qu'il effectue au Royaume de Norvège. La rencontre a débuté par un entretien en tête-à-tête entre les deux ministres, avant de s'élargir aux membres des délégations des deux pays, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines. Les discussions ont porté sur l'état des relations algéro-norvégiennes et les perspectives de leur développement. Les deux parties ont notamment examiné les moyens de donner une nouvelle impulsion à la coopération bilatérale, à travers le renforcement des cadres de partenariat et l'activation de leurs différents mécanismes, précise la même source. À cette occasion, les deux ministres se sont félicités du niveau de la coopération sectorielle entre les deux pays, réaffirmant leur volonté de la consolider et d'en élargir les domaines, afin de tirer pleinement profit des potentialités et des opportunités offertes de part et d'autre. Sur le plan politique, les entretiens ont également permis aux deux responsables d'échanger leurs vues sur les principales questions régionales et internationales d'intérêt commun, notamment les derniers développements de la question palestinienne et la situation dans la région sahélo-saharienne. Ils ont, à ce titre, souligné l'importance de poursuivre la concertation et la coordination entre les deux pays.

LE DOSSIER SAHRAOUI RÉSISTE AUX PRESSIONS

Washington refroidit les ardeurs marocaines

Les propos de Mike Waltz, ambassadeur des États-Unis auprès des Nations unies, sur le conflit du Sahara occidental ne sont pas de nature à rassurer le Maroc. En appelant le Front Polisario et le Maroc à faire preuve de retenue et de patience et à reprendre les négociations, le diplomate américain semble, en effet, placer les deux parties sur un pied d'égalité. Cette posture d'équidistance, même relative, ne correspond pas à la lecture que Rabat souhaite imposer du conflit. Le royaume veut que la reconnaissance américaine de sa prétendue souveraineté sur le territoire mette définitivement fin à la question de son statut. Washington, de son côté, continue de mettre en avant la négociation, les arrangements transitoires, le retour des réfugiés et les mécanismes de gouvernance. Autant de références qui rappellent au Palais royal que la bataille diplomatique est loin d'être terminée. Mike Waltz n'a toutefois pas occulté la position de son pays. Il a réaffirmé l'engagement du président Donald Trump en faveur de la reconnaissance de la souveraineté marocaine et du plan d'autonomie présenté par Rabat en 2007. Il a également rappelé que le projet de résolution américain au Conseil de sécurité avait recueilli le soutien de onze membres, avant d'être bloqué par le veto russe. Mais ce soutien politique s'accompagne d'une exigence de dialogue. L'ambassadeur a ainsi révélé que des discussions approfondies s'étaient tenues à Washington entre le Maroc et le Front Polisario. Les échanges ont notamment porté sur l'autonomie, la gouvernance locale, la gestion des ressources, les arrangements transitoires, les questions de sécurité et le retour des réfugiés sahraouis. Pour Rabat, cette insistance sur la négociation peut être interprétée comme une réserve. Le Maroc se dit disposé à discuter des modalités pratiques de son plan d'autonomie, mais refuse toute remise en cause de ce qu'il présente comme sa souveraineté sur le territoire. Or, en évoquant publiquement une période de transition, le partage des ressources et le retour des réfugiés, Washington introduit des paramètres qui dépassent le cadre strict du projet d'autonomie marocain. L'équidistance américaine apparaît surtout dans la manière dont le Front Polisario est considéré. Mike Waltz ne le présente pas comme un acteur secondaire, mais bien comme une partie au conflit, disposant d'une légitimité dans les discussions sur l'avenir du territoire et pouvant contribuer à garantir la sécurité du personnel des Nations unies. L'ambassadeur a également fait état d'une lettre confidentielle adressée par le Front Polisario à la MINURSO. Dans ce courrier, le mouvement sahraoui aurait affirmé être prêt à assurer la protection du personnel onusien jusqu'au départ du dernier observateur, tout en appelant le Maroc à adopter une attitude similaire. Cette référence accorde au Polisario une visibilité diplomatique que Rabat préférerait manifestement lui voir refuser. Le message américain demeure ainsi ambigu pour le Maroc. Washington soutient le plan d'autonomie, mais continue de reconnaître au Front Polisario un rôle incontournable dans le processus de règlement. Cette reconnaissance, même dans le cadre des échanges diplomatiques, conforte l'idée que le conflit ne peut être clos sans un accord impliquant les parties concernées. L'inquiétude marocaine tient à un scénario précis : Washington pourrait chercher à obtenir des concessions du Front Polisario dans le cadre des négociations, sans pour autant revenir sur sa reconnaissance de la souveraineté marocaine. Rabat y voit le risque d'une réouverture du dossier, alors qu'il entend le présenter comme définitivement réglé. Le ministre marocain des Affaires étrangères, Nasser Bourita, a d'ailleurs tenté de dissiper ces inquiétudes. Il a affirmé qu'aucune solution viable ne pouvait être envisagée en dehors de la souveraineté marocaine et de l'initiative d'autonomie. Une formule destinée à enfermer toute négociation future dans un cadre où le statut du territoire ne serait plus, selon Rabat, matière à discussion. Mike Waltz, pour sa part, n'a annoncé aucun calendrier concernant la reprise des pourparlers. Il s'est contenté d'indiquer que les États-Unis poursuivraient leurs contacts avec les différentes parties. Cette prudence laisse entendre que Washington ne souhaite pas s'enfermer dans une démarche exclusive, même si son orientation politique demeure clairement favorable à Rabat. L'administration Trump cherche vraisemblablement à éviter deux scénarios. Le premier serait une reprise des hostilités, dans un contexte marqué par les tensions persistantes autour du cessez-le-feu et de la MINURSO. Le second serait l'isolement diplomatique d'un projet de résolution américain jugé excessivement favorable au Maroc, comme l'a illustré le veto russe. En appelant les deux parties à la retenue, Washington préserve ainsi sa marge de manœuvre. L'administration américaine peut maintenir son alliance avec Rabat tout en évitant que le Front Polisario et ses soutiens ne présentent les États-Unis comme un acteur totalement partial. Pour le Maroc, cette prudence constitue une source d'inquiétude. Rabat redoute que la recherche d'un consensus international ne contraigne Washington à nuancer son soutien ou à accorder au Polisario des garanties politiques supplémentaires. Pour l'heure, la reconnaissance américaine de la souveraineté marocaine demeure inchangée. Mais la place accordée à la négociation rappelle que la diplomatie ne se résume jamais à une déclaration de principe. Le dossier du Sahara occidental reste ainsi dans une zone d'incertitude. Les États-Unis veulent parvenir à un règlement, le Maroc entend obtenir une reconnaissance sans discussion du statut du territoire, le Front Polisario défend le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, tandis que la Russie a démontré qu'elle disposait toujours d'un moyen de bloquer une solution portée par Washington. L'équidistance affichée par Mike Waltz traduit donc une tentative de gestion d'un conflit dont aucune partie ne peut imposer seule l'issue. Pour Rabat, cette nuance suffit à entretenir le doute. Tant que Washington continuera de parler de négociations avec le Front Polisario, le Maroc devra admettre que son avantage diplomatique est loin de garantir une issue définitive au conflit. **B. B.**

CONSTRUCTION DES IGH

La protection civile contrôle les normes de sécurité incendie

En raison du manque d'assiette foncière, l'Algérie a adapté son offre immobilière dédiée aussi bien à l'habitation qu'aux activités commerciales et professionnelles en s'orientant vers la construction d'Immeuble de grandes hauteurs (IGH) et des immeubles de très grande hauteur (IGTH). Pour maîtriser les incendies qui surviennent dans ces édifices, la Protection civile examine les dossiers et accompagne ces projets en veillant, conjointement avec les bureaux d'études, au respect strict de la réglementation et des normes de sécurité incendie.

PAR MERIEM K.



Lors d'un conférence animée hier en marge de la 7éme édition, du Salon International de la Ventilation, de l'Électricité, du Chauffage, de la Climatisation, de la Plomberie et de la Sécurité Incendie (SIVECC 2026) qui prend fin aujourd'hui, le commandant à la Protection civile (PC), Kamel Ben Mehieddine, a passé en revue les différentes techniques utilisées par leurs unités pour maitriser les incendies dans les IGH.

M. Benmehiedine explique que ces édifices doivent obligatoirement être équipés de colonnes sèches, d'un système de désenfumage afin d'évacuer les fumées et gaz toxiques, de détecteurs de fumée pour déclencher l'alarme. L'IGH doit être desservi par des points d'eau (poteaux ou bouches d'incendie normalisés) situés à proximité immédiate des accès à l'immeuble. Il a également souligné qu'il n'est permis de construire un immeuble de grande hauteur que dans des emplacements situés à une distance maximale de 3 km d'une unité de la Protection civile, afin d'intervenir rapidement. Une distance de 8 mètres doit être également, observée entre un IGH et un autre.

L'intervention de la PC ne se limite pas uniquement à l'intervention lors des incendies. En effet, Dans sa mission de prévention, la Protection civile intervient en deux étapes distinctes. Il s'agit de l'étude technique préalable sur plans et la visite de contrôle sur site. « Dans un cadre réglementaire strict propre aux IGH, Nous menons une étude sur plans, puis effectuons des visites de contrôle sur siteBéjaïa, précise M. Mahieddine. Si des anomalies sont relevées au cours des visites de contrôle, un PV est dressé et un délai est accordé au propriétaire pour les corriger, indique le conférencier. Dans le cas où les normes ne sont pas respectées, le constructeur n'obtient pas un certificat de conformité, prévient le responsable.

Pour sa part, le chargé de l'information à la Protection civile, le lieutenant Hakim Benaïda, a indiqué que la participation de la Protection civile au Salon SIVECC a pour but de dispenser des conseils préventifs et d'accompagner les entreprises et divers établissements industriels afin de protéger leurs produits et, par ricochet, de préserver la production nationale.

A leur stand, les unités de la Protection civile ont également exposé les différents équipements utilisés lors de leurs interventions opérationnelles, en particulier ceux liés aux accidents industriels.

Benaïda a ajouté qu'ils prodiguent, également, des conseils et des orientations aux visiteurs du salon, insistant notamment sur la nécessité de lutter contre les dangers liés à l'inhalation du monoxyde de carbone, en cette période hivernale. Il a rappelé que cette initiative s'inscrit dans le cadre de la campagne de sensibilisation menée habituellement par leurs services, similaire à la sensibilisation des citoyens aux dangers de la saison hivernale afin de protéger leur vie, celle de leurs proches et leurs biens.

Enfin, des conseils ont été adressés, aussi, aux usagers de la route pour réduire les risques d'accidents de la circulation. ■

Installations intérieures de gaz

Service gratuit de contrôle à domicile de Sonelgaz

La société Sonelgaz-Distribution, filiale du groupe Sonelgaz, a rappelé hier à ses clients, dans un communiqué, la disponibilité d'un service gratuit de contrôle à domicile des installations intérieures de gaz, visant à prévenir les risques potentiels liés au gaz et à garantir la sécurité des membres de leurs familles, indique un communiqué de l'entreprise.

Cette prestation s'inscrit dans le cadre des efforts de Sonelgaz visant à renforcer les conditions de sécurité et de prévention des accidents liés au gaz, à travers la vérification de la conformité des installations intérieures et la réduction des risques qui leur sont associés, précise la même source.

A ce titre, l'entreprise a appelé ses clients à profiter de ce service gratuit de contrôle et à veiller à la sécurité de leurs équipements de gaz, afin d'éviter tout dysfonctionnement susceptible de mettre leur sécurité en danger.

Sonelgaz a également mis le numéro 3303 à la disposition de ses clients pour d'amples informations sur ce service, ajoute le communiqué.

HAUT CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ SCIENTIFIQUE NATIONALE À L'ÉTRANGER/ CNRST

Les moyens de renforcement de la coordination examinés

Le coordinateur du Haut conseil de la communauté scientifique nationale à l'étranger, Pr. Elias Zerhouni, a reçu, hier à Alger, le président du Conseil national de la recherche scientifique et des technologies (CNRST), M. Mustapha Yahi, avec lequel il a examiné les moyens de renforcer la coordination entre les compétences nationales dans le domaine de la recherche scientifique.



Dans une déclaration à la presse à l'issue de la rencontre, le professeur Zerhouni a souligné l'importance de « la coopération et de la coordination entre les compétences algériennes à l'intérieur du pays et à l'étranger dans les différents domaines de la recherche scientifique et technologique ». Il a précisé que sa rencontre avec M. Yahi et les cadres l'accompagnant a constitué « une opportunité pour discuter des moyens de concrétiser cette coopération et de convenir d'un plan d'action au service de la recherche scientifique et du développement technologique dans notre pays ». De son côté, M. Yahi a salué la création du Haut conseil de la communauté scientifique nationale à l'étranger sur décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, « en tant qu'outil réunissant l'ensemble des compétences algériennes, afin qu'elles contribuent au développement de la recherche scientifique et au renforcement de son rôle dans divers domaines, notamment l'économie nationale ».

Pour concrétiser cette vision, M. Yahi a souligné » la nécessité d'unifier la vision » entre les compétences nationales concernant les moyens de renforcer le système national de recherche scientifique et d'innovation, indiquant qu'il a été convenu de créer un groupe de travail conjoint entre les deux instances. ■

Forum africain sur les politiques des compétences

Adoption de la « Déclaration d'Oran sur l'avenir des compétences en AfriqueBéjaïa

Les travaux du Forum africain sur les politiques des compétences, clôturés hier à Oran, ont été sanctionnés par l'adoption, par les représentants des 29 pays africains participants, de la « 'Déclaration d'Oran sur l'avenir des compétences en AfriqueBéjaïa, qui consacre une vision commune visant à renforcer la coopération continentale et à promouvoir la formation et l'enseignement professionnels en tant que leviers de la transformation économique, de la compétitivité et du développement durable, indique un communiqué du ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels.

Cette Déclaration définit plusieurs priorités stratégiques, notamment la modernisation des systèmes de formation professionnelle, l'anticipation des métiers d'avenir et l'accompagnement des transitions numérique, technologique et énergétique, ainsi que le renforcement de l'employabilité des jeunes, le soutien à l'innovation et à l'entrepreneuriat et le développement des compétences africaines, en adéquation avec les besoins des économies nationales et les exigences du marché commun africain.

Le document consacre également les concours des métiers en tant qu'outil stratégique de rehaussement des standards de formation et de promotion de l'excellence et de l'innovation. Il préconise, en outre, le renforcement de la coopération africaine dans les domaines de l'échange d'expertises, de la reconnaissance des qualifications et de la mobilité des compétences, ainsi que le développement des centres d'excellence et des partenariats institutionnels, précise la même source.

En vue de traduire les engagements politiques en résultats concrets, la Déclaration prévoit la mise en œuvre du « Cadre d'action d'Oran 2026-2027Béjaïa, qui repose sur des mécanismes de coordination et de suivi, ainsi que sur la définition des priorités de coopération entre les pays participants, en concertation avec la Commission de l'Union africaine (UA).

L'adoption de ce document constitue une étape importante dans le renforcement de l'intégration africaine dans le domaine du développement des compétences et conforte la position de l'Algérie en tant qu'espace de dialogue stratégique et d'élaboration d'initiatives à l'échelle continentale, en cohérence avec l'Agenda 2063 de l'UA et la Stratégie continentale pour l'enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP) 2025-2034, souligne le communiqué.

Pour rappel, le Forum africain sur les politiques des compétences s'est tenu en marge des Olympiades africaines des métiers, ouvertes lundi par le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Brahim Merad, et qui se poursuivront jusqu'à jeudi, avec la participation de près de 600 stagiaires représentant 18 pays africains, en compétition dans 45 spécialités réparties en six spécialités.

Entrepreneuriat

L'Algérie vise 30 **microentreprises** pour 1 000 habitants à l'horizon 2030

Un objectif qui s'inscrit dans une nouvelle stratégie visant à transformer les initiatives des jeunes en entreprises productives et pérennes, tout en renforçant leur contribution à la diversification de l'économie nationale.

FATIHA A.

L'Algérie s'oriente vers une refonte de son écosystème entrepreneurial à travers une vision économique axée sur la transformation des initiatives des jeunes en entreprises productives et durables, ainsi que sur le renforcement de la contribution des microentreprises à la diversification de l'économie nationale. C'est ce qu'a affirmé, hier, Sandra Saybi, directrice des microentreprises au ministère de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Microentreprises, lors de son intervention à l'émission « L'Invité du matin » de la Chaîne 1 de la Radio nationale.Selon la responsable, cette nouvelle orientation se traduit notamment par des objectifs chiffrés que les pouvoirs publics ambitionnent d'atteindre à l'horizon 2030. Il s'agit, entre autres, de porter le nombre de microentreprises de 25 à 30 pour 1 000 habitants et de doubler le taux de transformation des porteurs de projets ayant bénéficié d'une formation en entreprises effectivement créées, en le faisant passer de 10 à 20 %.Sandra Saybi a souligné que l'enjeu ne se limite désormais plus à encourager la création d'entreprises, mais consiste à bâtir un tissu économique capable d'assurer sa pérennité, de se développer et de s'intégrer dans les chaînes de production nationales et internationales.Elle a précisé que l'Algérie compte actuellement près de 25 microentreprises pour 1 000 habitants, contre des niveaux oscillant entre 25 et 54 dans d'autres pays. L'objectif fixé est ainsi d'atteindre 30 entreprises pour 1 000 habitants, une évolution qui devrait avoir des retombées positives sur l'emploi, la production et la contribution au produit intérieur brut (PIB).Abordant la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat, organisée cette année sous le slogan « Le monde a besoin de ce que vous construisez », la responsable a rappelé que l'Algérie avait occupé la première place mondiale en 2025, avec 58 000 activités enregistrées. Une performance qui témoigne, selon elle, des efforts de mobilisation des structures d'accompagnement et des différents acteurs économiques.Toutefois, le principal défi consiste désormais à passer du simple recensement des activités à l'évaluation de leurs retombées économiques réelles.Dans cette perspective, elle a fait état de l'élaboration d'un programme de suivi en collaboration avec le Réseau mondial de l'entrepreneuriat (GEN), à travers son bureau en Algérie. Ce dispositif vise à mesurer l'impact des activités organisées dans les différentes wilayas, à mobiliser les jeunes et à favoriser leur inscription aux sessions de formation et aux plateformes numériques. Il permettra également d'assurer le suivi de leur parcours après leur participation aux campagnes de sensibilisation.Sandra Saybi a également insisté sur l'importance stratégique de la diffusion de la culture entrepreneuriale pour améliorer le positionnement de l'Algérie dans l'Indice mondial de l'innovation. Le pays occupe actuellement la 43e place sur 139 États dans l'indicateur relatif à la diffusion de la culture entrepreneuriale. L'élargissement de cette culture constitue ainsi un levier susceptible de renforcer l'attractivité du climat des affaires et de favoriser l'intérêt des investisseurs.Parmi les principaux objectifs annoncés figure également le doublement du taux de transformation des porteurs de projets, passant de la sensibilisation et de la formation à la création effective d'entreprises. Celui-ci devrait ainsi passer de 10 à 20 %, alors que certains pays enregistrent des taux pouvant atteindre 50 %.Pour atteindre cet objectif, la responsable a estimé nécessaire de tenir compte des spécificités de la jeunesse algérienne et de développer les programmes de formation et d'accompagnement au sein des universités et des établissements de formation professionnelle. Il s'agit notamment de familiariser les étudiants, dès les premières étapes de leur parcours, avec l'entrepreneuriat en tant que véritable choix professionnel et économique, et non comme une simple alternative à l'emploi salarié.Dans le même contexte, elle a révélé que près de 140 000 projets avaient été enregistrés dans le cadre du dispositif de l'autoentrepreneur. Ce chiffre traduit, selon elle, un intérêt croissant pour les activités numériques, les services et les projets pouvant être lancés à travers des plateformes électroniques, grâce à des procédures simplifiées.Sur le volet de la planification, Sandra Saybi a indiqué que l'édition actuelle de la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat ambitionnait de couvrir 69 wilayas, à travers l'organisation d'ateliers interactifs portant notamment sur l'exportation, l'importation, les matières premières, les équipements, la numérisation, l'intelligence artificielle et le développement local.Elle a également annoncé la préparation d'un tableau de bord destiné au suivi des indicateurs au niveau des wilayas. Celui-ci prendra en considération plusieurs paramètres, notamment les catégories d'âge, le niveau d'instruction, les spécificités territoriales ainsi que les secteurs présentant les besoins les plus importants.Ce mécanisme devrait permettre de mieux orienter les dispositifs d'accompagnement et de financement, notamment à travers les agences NESDA et ANGEM, vers les activités répondant aux besoins de l'économie locale.Cette approche vise à encourager les jeunes à investir dans des projets en adéquation avec les réalités du marché et les spécificités de leurs régions, plutôt que de lancer des initiatives déconnectées des besoins locaux. Elle prévoit également de renforcer le rôle des structures d'accompagnement dans l'identification des opportunités d'investissement porteuses.S'agissant de l'intégration des microentreprises dans le tissu industriel national, la responsable a évoqué la plateforme « Small Business Hub », destinée à concrétiser les conventions entre les petites entreprises et les opérateurs industriels. Cette plateforme ambitionne de créer des relations directes entre les microentreprises et les grandes unités industrielles, particulièrement dans les secteurs stratégiques, à travers le développement de la sous-traitance.Concernant la pérennité des entreprises après leur création, Sandra Saybi a souligné que le financement, à lui seul, ne constitue pas une garantie de réussite des projets. L'objectif des pouvoirs publics est désormais de porter les taux de survie des entreprises à des niveaux compris entre 50 et 70 %.Pour ce faire, les efforts porteront sur le développement des mécanismes d'accompagnement technique et de coordination, ainsi que sur l'élaboration d'études permettant de consolider la viabilité des activités et d'améliorer le taux de transformation des projets en entreprises réellement opérationnelles.



Coopération industrielle

Kourtel **examine** les perspectives de partenariat avec l'ambassadeur du Brésil

Le ministre de l'Industrie, Farid Kourtel, a reçu, au siège du ministère, l'ambassadeur de la République fédérale du Brésil en Algérie, Marcos Vinicius Pinta Gama, l'occasion pour les deux parties d'examiner les perspectives de développement de la coopération industrielle et économique entre les deux pays, a indiqué hier un communiqué du ministère, selon l'APS.
Cette rencontre, tenue mardi soir, a constitué une opportunité pour examiner les moyens d'activer le rôle des commissions mixtes et du Conseil d'affaires algéro-brésilien, ainsi que de renforcer les contacts et le partenariat entre les entreprises économiques des deux pays, précise la même source.
Les entretiens ont également porté sur les opportunités de concrétiser de nouveaux investissements et de réaliser des projets industriels communs, à même de renforcer la coopération économique entre l'Algérie et le Brésil.

R.E.

Younès Bouarara, DG de Saidal:

« Saidal vise l'élimination de la facture d'importation des antibiotiques de 555 millions de dollars»

Avec la prochaine remise en service et l'entrée en production, dans près de deux ans, de l'usine de production de la matière première des antibiotiques, notamment la pénicilline G, de Médéa, l'Algérie pourra ramener à zéro sa facture actuelle d'importation des produits antibiotiques qui est de 555 millions de dollars. C'est ce qu'a déclaré, hier, M. Younès Bouarara, Directeur général du groupe pharmaceutique, Saidal, lors de son passage à l'émission L'invité du jour sur la chaine 3 de la Radio nationale.
Il a rappelé que « le complexe de Médéa, réalisé en 1984, est d'une capacité exceptionnelle (...) C'est une fierté pour l'Etat algérien et pour le groupe Saidal en mesure de fabriquer la matière première pour les cinq grandes familles d'antibiotiques ». L'invité de la Radio n'a pas nié que ce fleuron est à l'arrêt depuis plus de vingt ans et sa remise en service figure parmi les projets d'envergure de Saidal.
M. Bouarara a souligné qu'avec la réalisation de cet objectif, le groupe Saidal ambitionne d'atteindre un chiffre d'affaires de 1 milliard de dollars dans près de 2,5 ans, une fois le complexe entré en production.
Autre projet d'envergure du groupe Saidal, celui de l'usine de Batna pour la fabrication de la matière première pour le Paracetamol. Un produit qui s'est avéré hautement « stratégique durant la pandémie du Covid lorsque seuls, la Chine et l'Inde, disposaient de quantités suffisantes et avaient alors bloqué leurs exportations ».
L'ambition de Saidal est, de ce fait, non seulement de satisfaire le besoin national mais réaliser un excédent destiné à l'exportation. « La capacité de l'usine de Batna est de 2000 tonnes et les besoins du marché algérien sont de près de 1000 à 1100 tonnes », fait savoir M. Bouarara.
Il ajoute que « le taux de réalisation de l'usine a atteint actuellement les 80% et se trouve en phase d'installation des équipements (...) Dans neuf mois, nous aurons les premiers lots de validation », a-t-il assuré soulignant que « le projet permettra ainsi la création, dans un premier temps, de quelque 150 postes d'emplois directs », a-t-il précisé.
M. Bouarara rappelle, en outre, que le groupe Saidal dispose désormais de son propre centre de bio-équivalence et « la première étude a été réalisée cette année pour le produit Amoxicilline (antibiotique le plus prescrit dans le monde aussi bien pour l'enfant que pour l'adulte) et « dont les résultats sont à 98% d'équivalence par rapport au princeps ».

R.E.

Entrepreneuriat féminin

Un financement à hauteur de 3,2 millions de dinars pour **les projets innovants**

Le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) en Algérie, en partenariat avec le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale et avec le soutien financier de l'Union européenne (UE), a annoncé le lancement de la troisième édition du Défi de l'innovation pour l'économie sociale et solidaire (ESS), exclusivement destinée aux femmes entrepreneures algériennes.

FATIHA A.

Selon un communiqué de PNUD Algérie, cette initiative vise à encourager l'émergence de projets innovants, à accompagner les porteuses d'idées dans leur concrétisation et à renforcer leur contribution au développement économique et social à l'échelle locale. Les projets retenus pourront bénéficier d'un financement allant de 1,5 à 3,2 millions de dinars.
Cette nouvelle édition constitue une opportunité pour les femmes algériennes souhaitant lancer ou développer des initiatives entrepreneuriales à fort impact économique, social et environnemental. À travers ce concours, les organisateurs entendent promouvoir l'innovation féminine, favoriser la création d'activités génératrices de revenus et encourager des modèles économiques fondés sur la valorisation des ressources locales et la réponse aux besoins des communautés. Les porteuses de projets lauréates pourront ainsi bénéficier d'un financement compris entre 1,5 et 3,2 millions de dinars par projet, soit l'équivalent de 150 à 320 millions de centimes. Cette enveloppe financière est destinée à soutenir la concrétisation des initiatives sélectionnées, en leur permettant de franchir les différentes étapes nécessaires au lancement et au développement de leurs activités. L'accompagnement proposé ne se limitera toutefois pas à l'aide financière. Les bénéficiaires profiteront également d'un programme de formation, d'un encadrement technique ainsi que de séances de mentorat et d'accompagnement individualisé. Ces prestations auront notamment pour objectif de renforcer leurs compétences entrepreneuriales, d'améliorer la structuration de leurs projets, de consolider leurs modèles économiques et de les aider à surmonter les difficultés liées à leur mise en œuvre sur le terrain.Le Défi de l'innovation cible les initiatives qui seront réalisées dans douze wilayas du pays et couvrant plusieurs secteurs d'activité considérés comme porteurs de potentiel. Il s'agit notamment de l'agriculture et de l'élevage, de la pêche et de l'aquaculture, du tourisme, de l'artisanat, de la valorisation du patrimoine, de la production culturelle ainsi que de la protection de l'environnement.Une importance particulière sera accordée aux projets proposant des solutions innovantes intégrant une composante technologique et/ou numérique. L'objectif est d'encourager l'adoption de nouvelles approches dans les différents secteurs concernés, à travers notamment la modernisation des méthodes de production, l'amélioration des services, la valorisation des produits locaux et le développement de solutions adaptées aux enjeux économiques et environnementaux.Le choix de ces domaines traduit également la volonté de promouvoir une économie de proximité, reposant sur les potentialités des territoires et la mobilisation des compétences locales. Les projets relevant de l'économie sociale et solidaire sont ainsi appelés à conjuguer viabilité économique, création de valeur ajoutée et impact positif sur les populations, tout en contribuant à une meilleure exploitation des ressources disponibles.À travers cette troisième édition, le PNUD, le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale et l'Union européenne poursuivent leurs efforts en faveur de l'autonomisation économique des femmes et du renforcement de leur participation à la dynamique entrepreneuriale nationale. Le dispositif entend également contribuer à l'émergence de nouvelles initiatives locales, à la création d'emplois et à la diversification du tissu économique, en accordant une place importante à l'innovation et à la durabilité.Les femmes entrepreneures intéressées par cette initiative sont invitées à déposer leurs candidatures avant le 12 décembre 2026, date limite fixée pour la réception des dossiers. Cette échéance représente une occasion pour les porteuses de projets de présenter leurs idées et de bénéficier d'un dispositif combinant financement, formation et accompagnement technique pour donner corps à leurs ambitions entrepreneuriales.



Transport ferroviaire

Saïd Sayoud **évalue** l'activité et les investissements de la SNTF

Le ministre des Transports, Saïd Sayoud, a présidé, mardi à Alger, une réunion de coordination avec les cadres de la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF), consacrée à l'examen de la situation générale de la société et au suivi de son activité et de ses investissements, indique un communiqué du ministère, selon l'APS.La réunion a porté sur la gestion et l'exploitation du réseau ferroviaire, ainsi que sur l'activité du transport de marchandises par train au niveau des ports nationaux, précise la même source.
Cette rencontre, qui s'est déroulée en présence du secrétaire général et du chef de cabinet du ministère, du DG de la mobilité et de la logistique, ainsi que du DG de la SNTF, s'inscrit dans le cadre de la série de réunions périodiques consacrées au suivi de la situation des entreprises relevant du secteur et à l'évaluation de l'état d'avancement de la mise en œuvre de leurs programmes et projets».

R.E.

Coopération agricole

L'Algérie et la Biélorussie **affichent** leur volonté de renforcer leur partenariat

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Sid Ali Khaldi, s'est entretenu, mardi à Minsk, avec son homologue biélorusse, le ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, Youri Gorlov, autour des perspectives de renforcement de la coopération bilatérale dans le secteur agricole. Cette rencontre intervient à la veille de la tenue de la deuxième session de la Commission mixte algéro-biélorusse de coopération, appelée à donner une nouvelle impulsion aux relations entre les deux pays, rapporte l'APS.

Les discussions entre les deux responsables se sont déroulées en présence de membres des délégations algérienne et biélorusse. À cette occasion, les deux parties se sont félicitées du niveau des relations bilatérales, tout en réaffirmant leur volonté commune de consolider les acquis de la coopération et de veiller à la concrétisation effective des projets convenus entre les deux pays.Les deux ministres ont, dans ce contexte, souligné l'importance de traduire les engagements bilatéraux en réalisations concrètes, conformément à la volonté commune du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et du président de la République de Biélorussie, Alexandre Loukachenko, visant à approfondir les relations d'amitié et de partenariat entre l'Algérie et la Biélorussie.
Prenant la parole lors de cette rencontre, le ministre algérien a réitéré l'engagement de l'Algérie à consolider les relations de coopération avec la partie biélorusse dans le domaine agricole. Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la volonté des deux pays de développer davantage leurs échanges et d'explorer les possibilités de partenariat susceptibles de contribuer au renforcement de leurs capacités respectives dans ce secteur stratégique.
La tenue de cette rencontre à la veille de la deuxième session de la Commission mixte algéro-biélorusse revêt, à cet égard, une importance particulière. Elle offre aux deux parties l'occasion de poursuivre les concertations, d'évaluer les perspectives de coopération et de donner une dimension opérationnelle aux orientations définies au plus haut niveau des deux États.

R.E.

Coopération énergétique

L'Algérie et la Côte d'Ivoire explorent de nouvelles opportunités de partenariat

Le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, Mourad Adjal, s'est entretenu, mardi à Abidjan (Côte d'Ivoire), avec le ministre ivoirien des Mines, du Pétrole et de l'Energie, Mamadou Sangafowa Coulibaly, sur les moyens de développer la coopération bilatérale et d'explorer de nouvelles opportunités de partenariat, indique un communiqué du ministère, selon l'APS.
Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la visite de travail qu'effectue M. Adjal en République de Côte d'Ivoire, du 16 au 19 novembre courant, et qui s'inscrit dans une démarche visant à «renforcer les relations de coopération entre les deux pays».
«Cette visite comprend une série de rencontres et d'activités visant à renforcer la coopération bilatérale et à consolider les relations de partenariat entre l'Algérie et la République de Côte d'Ivoire dans les domaines de l'énergie et des énergies renouvelables», précise la même source.
Les entretiens entre les deux parties ont porté sur «les moyens de développer la coopération bilatérale et d'explorer de nouvelles opportunités de partenariat dans les différents domaines de l'énergie, notamment à travers l'échange d'expertises et le renforcement de la coopération technique et de l'investissement, et devraient être couronnés par la signature d'un contrat dans le domaine énergétique», ajoute le communiqué.
Cette visite constitue «une nouvelle étape dans le processus de renforcement des relations de coopération algéro-africaines et une occasion de mettre en avant l'expertise et les capacités algériennes dans le secteur de l'énergie, d'élargir les domaines de partenariat avec les pays africains et d'explorer de nouvelles perspectives prometteuses de coopération et d'investissement, contribuant ainsi au soutien du développement énergétique et au renforcement de l'intégration à l'échelle du continent africain», conclut le communiqué.

R.E.

Etablissements de santé à Aïn Defla

Lancement du système de dossier médical **électronique**

La mise en place de ce système, qui s'inscrit dans le cadre de la modernisation des services de santé et de l'amélioration de la prise en charge des patients, est essentielle pour le développement et la modernisation de ces services.



Le nouveau système de dossier médical électronique (DME) a été mis en service dans les établissements de santé publics de la wilaya d'Aïn Defla, dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie nationale de modernisation et de numérisation du secteur de la santé, a-t-on appris mardi auprès de la direction de la santé. Le chargé de la gestion de la direction de la santé, a donné le coup d'envoi, lundi, lors d'une visioconférence, du nouveau système DME dans les différents établissements de la wilaya en présence des responsables du secteur, à l'établissement public hospitalier (EPH) «Madjen Benmira».

A cette occasion, une présentation a été faite pour illustrer le parcours du patient, de l'accueil et de l'orientation, en passant par le tri et l'examen médical, jusqu'aux examens d'imagerie médicale et aux analyses de laboratoire, tout en mettant en avant le dispositif de télémédecine entre les établissements hospitaliers. La mise en place de ce système, qui s'inscrit dans le cadre de la modernisation des services de santé et de l'amélioration de la prise en charge des patients, est essentielle pour le développement et la modernisation de ces services. En effet, ce système numérique permet d'organiser le parcours du patient et de garantir une circulation fluide de ses informations médicales entre les différents services, contribuant ainsi à réduire les délais d'attente et à accélérer sa prise en charge.

Ce système permet également de relier électroniquement les services de santé essentiels, comme le service des urgences médico-chirurgicales, aux services de radiologie et de laboratoire, et de mettre les informations médicales à disposition en temps opportun. Il offre aux équipes médicales et techniques concernées un dossier médical numérique unifié et immédiatement accessible, contribuant ainsi à l'efficacité des traitements et à la rationalisation des efforts. Il favorise également la télémédecine en renforçant la coordination des consultations médicales entre les différents établissements hospitaliers. Il permet donc de rapprocher et de renforcer les services de soins de santé, et d'en améliorer la qualité pour les citoyens. Le responsable de la direction de la Santé a salué les efforts déployés par les ingénieurs et techniciens en informatique, ainsi que par l'ensemble des acteurs du secteur, pour assurer le succès de cette transition numérique. Cette réussite témoigne de la volonté de l'Etat d'améliorer les performances du système de santé et de garantir l'efficacité de la gestion des établissements publics.

Caravane pluridisciplinaire médicale à Nâama

397 consultations médicales et 20 interventions **chirurgicales**

Au total, 397 consultations médicales et 20 interventions chirurgicales dans plusieurs spécialités médicales ont été réalisées dans le cadre d'une caravane médicale bénévole organisée dans la wilaya de Nâama, à l'initiative de l'association «Réseau algérien de la jeunesse», a-t-on appris, mardi, auprès des organisateurs. Cette initiative, inscrite dans le cadre de la sixième édition des caravanes médicales bénévoles destinées aux régions des Hauts Plateaux et du Grand Sud, a concerné les différentes communes de la wilaya durant la période allant du 11 au 16 novembre en cours.

Cette caravane a permis d'effectuer 300 consultations en chirurgie orthopédique et 61 consultations en chirurgie bucco-maxillo-faciale. Les autres consultations ont concerné les spécialités de psychologie et de médecine générale, selon le bilan présenté par la Direction de la santé de la wilaya.

Cette initiative a également permis la réalisation de 20 interventions chirurgicales dans les spécialités de chirurgie plastique, d'ablation de tumeurs cancéreuses et de chirurgie générale. Plusieurs cas pathologiques ont, par ailleurs, été recensés et seront orientés vers l'Etablissement hospitalo-universitaire (EHU) «1er Novembre 1954» d'Oran afin de poursuivre leur prise en charge, selon la même source. Dans le cadre de cette initiative, visant à rapprocher les services de santé des citoyens et à contribuer à la promotion de la sensibilisation sanitaire, des orientations et des consultations médicales ont également été dispensées. Un programme de formation a, en outre, été organisé au profit des personnels médicaux de la wilaya dans les spécialités concernées.

Le programme a également comporté une journée de sensibilisation et d'information au profit des élèves du lycée Djedia Kouâabi, dans la commune de Mecheria, portant sur les dangers de la drogue et leurs répercussions sur la santé psychologique et mentale, ainsi que sur le comportement social de l'individu.A noter que cette caravane médicale bénévole, organisée par l'association «Réseau algérien de la jeunesse» en coordination avec le ministère de la Santé, sillonnera plusieurs wilayas des Hauts Plateaux et du Grand Sud durant la période allant du 2 novembre en cours au 31 décembre prochain, sous le slogan : «Ensemble pour une meilleure santé».

Oran

Nouveau projet d'investissement dans l'aquaculture en cages flottantes à Kristel

Les travaux d'assemblage des cages flottantes destinées à un nouveau projet d'investissement dans le domaine de l'aquaculture se poursuivent dans la région de Kristel (commune de Gdyel), dans la wilaya d'Oran, appelé à contribuer au renforcement de la production locale de poissons et au développement de l'activité aquacole dans la wilaya, a indiqué, mardi, le directeur de la Chambre de la pêche et de l'aquaculture d'Oran, Abdelbasset Hamri. M. Hamri a précisé que le projet prévoit l'assemblage de huit cages flottantes destinées à l'élevage de la dorade royale et du loup de mer, qui seront installées au large de Kristel dès l'achèvement des travaux d'assemblage.

Cet investissement s'étend sur une superficie de 30 hectares en mer et prévoit des équipements comprenant 12 cages flottantes destinées à l'élevage de la dorade royale et du bar, ainsi que 40 filières pour la production de moules et d'huîtres. La capacité de production du projet devrait atteindre 960 tonnes de dorades royales et de le loup de mer, en plus de 200 tonnes de moules et d'huîtres. Cette production devrait contribuer au renforcement de l'offre nationale en produits de la mer et à la diversification des sources d'approvisionnement du marché. La réalisation de ce projet s'inscrit dans le cadre des efforts visant à promouvoir l'aquaculture dans la wilaya d'Oran et à encourager les investissements dans ce domaine, en vue d'accroître les capacités de production, de renforcer la contribution du secteur à l'approvisionnement en produits de la mer et de créer des emplois.

Conduite principale du système de transfert MAO

Réparation de 16 importantes fuites d'eau à Mascara

L'unité de wilaya de l'Algérienne des Eaux (ADE) de Mascara a procédé à la réparation de 16 importantes fuites d'eau sur la conduite principale du système de transfert Mostaganem-Arzew-Oran (MAO), alimentant le couloir de Sig, dans le cadre d'une campagne de wilaya de cinq jours, qui s'est achevée mardi, a indiqué cette entreprise. Cette campagne a ciblé plusieurs points situés le long de la conduite principale du système de transfert MAO. Les travaux réalisés ont permis de réparer 16 fuites importantes, contribuant ainsi à réduire les pertes d'eau et à améliorer le rendement du réseau d'alimentation, a précisé la même source. Ces interventions ont également permis de récupérer des quantités considérables d'eau potable qui étaient perdues en raison des fuites enregistrées sur cette conduite, a-t-on souligné.

Cette opération devrait contribuer à améliorer l'alimentation en eau potable dans le couloir de Sig, desservi par le système de transfert MAO et regroupant cinq communes, tout en préservant cette ressource vitale et en réduisant les perturbations dans la distribution, notamment durant les périodes de forte consommation.

Cette campagne s'inscrit dans le cadre du programme établi par l'unité de wilaya de l'ADE, qui prévoit l'organisation périodique d'opérations de réparation des fuites sur les conduites principales du système de transfert alimentant les couloirs de Mascara, Mohammadia et Sig, en plus des interventions consacrées à la réparation des conduites de distribution d'eau potable au niveau des agglomérations urbaines, a-t-on précisé. Cette opération a mobilisé plus de 40 agents, répartis en neuf équipes techniques relevant de l'unité de wilaya de l'Algérienne des Eaux.

Perturbateurs endocriniens

Où les trouve-t-on dans notre vie quotidienne ?

Des emballages alimentaires aux produits cosmétiques, en passant par les détergents et les objets domestiques, les perturbateurs endocriniens font partie de notre environnement quotidien.



Selon l'OMS, ces substances peuvent modifier la production, le transport, l'action ou la régulation des hormones, qui jouent un rôle essentiel dans la croissance, le développement, la reproduction, le métabolisme et le fonctionnement de l'organisme.

Chaque jour, nous sommes exposés, souvent sans le savoir, à de nombreuses substances chimiques capables de perturber le fonctionnement de nos hormones. Dans notre alimentation, nos cosmétiques, nos produits ménagers, nos vêtements et même l'air que nous respirons, les perturbateurs endocriniens se cachent dans de nombreux éléments de notre quotidien. Invisibles et souvent méconnus, ils représentent aujourd'hui une préoccupation majeure de santé publique. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) alerte sur leurs effets potentiels sur le développement, la reproduction, le métabolisme et l'équilibre hormonal. Mais où se trouvent réellement ces substances ? Comment entrent-elles dans notre organisme et pourquoi faut-il s'en préoccuper ?

Les perturbateurs endocriniens sont des substances chimiques naturelles ou synthétiques capables d'interférer avec le fonctionnement du système hormonal humain. Selon l'OMS, ces substances peuvent modifier la production, le transport, l'action ou la régulation des hormones, qui jouent un rôle essentiel dans la croissance, le développement, la reproduction, le métabolisme et le fonctionnement de l'organisme. Selon les experts, les perturbateurs endocriniens sont présents dans de nombreux produits et milieux de notre environnement quotidien. On peut les retrouver dans les produits alimentaires et leurs emballages, notamment certains plastiques, les boîtes de conserve, les canettes et les films alimentaires. Le bisphénol A (BPA), par exemple, a été utilisé dans certaines résines et matières plastiques, tandis que les phtalates sont employés comme plastifiants dans certains matériaux. Ils peuvent également être présents dans certains produits cosmétiques et d'hygiène, tels que les parfums, les crèmes, les shampoings, les gels douche, les déodorants, les vernis à ongles et les lingettes, notamment sous forme de parabènes, de phtalates ou de certaines substances utilisées comme conservateurs. Dans la maison, certaines substances peuvent être retrouvées dans les produits ménagers, les détergents, les lessives, les peintures, les colles, les vernis, les meubles en matériaux composites et les revêtements de sol en PVC. Les retardateurs de flamme bromés peuvent être présents dans certaines mousses de mobilier, certains textiles et équipements électroniques. Les pesticides et insecticides constituent également une source potentielle d'exposition, notamment dans les activités agricoles, les jardins et l'environnement. Certaines substances peuvent contaminer les sols, l'eau et les aliments.

Les composés perfluorés, notamment certains PFAS, sont utilisés dans différentes applications industrielles et certains textiles imperméables ou revêtements résistants aux graisses. Enfin, les perturbateurs endocriniens peuvent être présents dans l'air, l'eau, les poussières domestiques et les milieux naturels. L'être humain peut être exposé à ces substances par trois principales voies : l'ingestion d'aliments ou d'eau contaminés, l'inhalation de poussières et de particules présentes dans l'air, et le contact cutané avec certains produits. L'OMS souligne que les perturbations du système hormonal constituent un enjeu important de santé publique, notamment en raison des effets potentiels sur le développement, la reproduction et le métabolisme. Les périodes de grossesse, de développement du fœtus et de petite enfance méritent une attention particulière en raison de la sensibilité de l'organisme aux expositions chimiques. Il est donc important de mieux identifier les sources d'exposition et de réduire, lorsque cela est possible, le contact avec les substances préoccupantes. Cela peut passer par l'utilisation de contenants en verre pour conserver les aliments, la limitation du chauffage des aliments dans des récipients en plastique, l'aération régulière des logements, le lavage des fruits et légumes, ainsi que le choix de produits d'hygiène et d'entretien à composition simple.

A.B

Une menace croissante pour la santé, selon l'OMS

Les perturbateurs endocriniens (PE), présents dans de nombreux produits du quotidien, représentent une «menace globale et croissante» pour la santé humaine et l'environnement, alertent une méta-étude du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) et de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), estimant à plus de 1.000 milliards de dollars par an les coûts sanitaires et environnementaux liés à ces substances. Publié mardi soir, ce rapport, fondé sur 14 années de recherches, constitue la première étude de cette ampleur consacrée aux produits chimiques perturbateurs endocriniens. Il relève que les réglementations en vigueur restent «inégales et insuffisantes» face à cette menace.

Les PE, qui perturbent le fonctionnement du système endocrinien en imitant ou en bloquant l'action des hormones, sont présents notamment dans les jouets, les cosmétiques, les matériaux de construction et les vêtements. Des milliers d'études portant sur des substances telles que les bisphénols, les phtalates et les parabènes ont permis d'établir des liens de plus en plus évidents avec diverses pathologies, notamment certaines maladies neurologiques et des troubles de la reproduction.

Des indices croissants suggèrent également une implication de ces substances dans le diabète de type 2 et l'asthme, tandis que les preuves concernant les maladies cardiovasculaires demeurent émergentes.

Les travailleurs de l'industrie chimique et du recyclage figurent parmi les populations les plus exposées, particulièrement dans les pays où les réglementations sont faibles.

Une étude menée en 2024 en Thaïlande et au Kenya a révélé l'exposition des ouvriers du plastique et du recyclage à 20 substances dangereuses, contre au moins 11 chez les employés de bureau.

Environ un millier de perturbateurs endocriniens ont été identifiés à ce jour, mais de nombreux produits chimiques restent insuffisamment étudiés. Les experts s'inquiètent également des effets cumulés de l'exposition à plusieurs substances, alors qu'aucun seuil d'exposition sûr n'est connu pour la plupart d'entre elles. Face à cette menace, des spécialistes appellent à réduire l'exposition aux PE et à interdire les substances les plus dangereuses, soulignant que les connaissances scientifiques disponibles suffisent déjà à justifier une action.

Accidents de la route

15 morts et 240 blessés en **24 heures**

Quinze (15) personnes ont trouvé la mort et 240 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus ces dernières 24 heures dans plusieurs wilayas du pays, indique mercredi un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Tamanrasset avec 8 décès, suite à une collision entre deux camions et une motocyclette, suivie d'un incendie, sur la route de Tadrouk vers Idles, dans la daïra d'Idles, précise la même source.Par ailleurs, les éléments de la Protection civile de la wilaya de Souk Ahras sont intervenus pour l'extinction d'un incendie qui s'est déclaré dans un appartement, causant des gênes respiratoires à 4 personnes. Durant la période, les unités de la Protection civile ont effectué 3613 interventions, dont 2545 évacuations sanitaires et 569 opérations diverses.

Tamanrasset

Huit morts dans un accident de circulation près de Tazrouk

Huit personnes ont trouvé la mort dans un accident de circulation survenu sur la route menant de Tazrouk vers Idelès, dans la wilaya de Tamanrasset, ont indiqué, mercredi, les services de la Protection civile.L'accident s'est produit mardi soir suite à une collision entre deux poids lourds et une motocyclette, suivie d'un incendie, à 110 km de la daira de Tazrouk, a-t-on précisé.Les corps des victimes ont été transférés à la morgue de l'hôpital local, selon la Protection civile, faisant savoir que ses services ont déployé pour cet accident trois ambulances et un camion anti-incendie.Les services sécuritaires territorialement compétents ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances exactes de l'accident.

SERBIE

Un avion de chasse s'écrase, le pilote tu

Un avion de chasse de l'armée serbe s'est écrasé mardi dans un champ dans le nord du pays, tuant son pilote, a annoncé le ministère de la Défense. Le MiG-29 s'est écrasé près de la ville Stara Pazova, à environ 45 kilomètres au nord-ouest de la capitale Belgrade, a indiqué le ministère dans un communiqué. Le pilote, âgé de 53 ans, a été tué dans cet accident, selon le ministère. «Une commission a été mise en place pour enquêter sur l'incident et déterminer les circonstances qui l'entourent», précise le ministère

ACCIDENT DE LA ROUTE

Onze morts dans le nord-ouest de Madagascar

Un accident de la route a fait mardi onze morts à Antsohihy, dans le nord-ouest de Madagascar, selon les autoirtés locales. L'accident a impliqué un véhicule de transport de passagers assurant la liaison entre Antsohihy et Antananarivo, la capitale. Le véhicule a effectué une sortie de route sur un pont avant de faire plusieurs tonneaux, a indiqué la maire de la ville, Vanessa Justicia Harinomenjanahary, ajoutant que l'accident a également fait des blessés. Selon les premiers éléments de l'enquête, le véhicule aurait présenté des anomalies techniques avant l'accident.

NOUVELLE-ZÉLANDE

«Phénomène de type tsunami» détecté au large de la côte est

Un «phénomène de type tsunami» dont l'origine est inconnue a été détecté au large de la côte est de la Nouvelle-Zélande mercredi, a annoncé l'agence nationale de gestion des situations d'urgence.
«Un phénomène de type tsunami a été détecté sur les marégraphes de Napier et de Gisborne», a indiqué l'agence, en référence à deux villes de l'île du nord du pays d'Asie-Pacifique.
«Nous ne connaissons pas encore l'origine de ce phénomène, mais il est possible qu'un glissement de terrain sous-marin se soit produit», a-t-elle ajouté.
Affichage de Algerie-Togo.jpg en cours...

Soudan du Sud

L'UA réaffirme son soutien au processus de transition politique

La commission électorale nationale (NEC) du Soudan du Sud a annoncé samedi le rapport des élections générales au 11 février 2027. Le Soudan du Sud, plus jeune Etat du monde, se prépare ainsi à organiser ses premières élections générales depuis son indépendance en 2011.



Le président de la Commission de l'Union africaine (UA), Mahmoud Ali Youssouf, a réaffirmé l'engagement de l'organisation continentale à accompagner le Soudan du Sud dans son processus de transition politique, notamment à travers la mise en œuvre de l'accord revitalisé sur le règlement du conflit et le soutien aux préparatifs des prochaines élections générales.
Lors d'une rencontre, mardi soir au siège de l'UA à Addis-Abeba, avec l'ambassadeur du Soudan du Sud auprès de l'Union africaine et en Ethiopie, Baak Valentino Akol Wol, M. Ali Youssouf a été informé de la situation dans le pays ainsi que de l'état d'avancement des préparatifs électoraux, indique l'UA sur son site officiel. Il a souligné à ce propos la nécessité de disposer d'une feuille de route électorale «réaliste et inclusive», de garantir des «préparatifs adéquats» et «d'un engagement soutenu de la part de tous les acteurs politiques». Il a également réaffirmé la disponibilité de l'UA à apporter, à la demande des autorités sud-soudanaises, une assistance technique à la Commission nationale électorale, notamment par le déploiement d'experts électoraux, ainsi qu'à examiner une éventuelle demande de mission d'observation électorale, conformément aux procédures établies.
Le président de la Commission de l'UA a, par ailleurs, insisté sur l'importance de «garantir un processus électoral transparent, libre, équitable et crédible, soutenu par un environnement politique et sécuritaire favorable».
Il a soutenu que les élections devraient constituer un moyen de consolider durablement la paix, appelant à un dialogue inclusif et à une participation constructive de l'ensemble des acteurs politiques et des composantes de la société sud-soudanaise.
De son côté, l'ambassadeur Baak Valentino Akol Wol a salué l'engagement de l'UA en faveur de la paix, de la stabilité et du développement de son pays, réaffirmant la volonté de son gouvernement de coopération avec le haut représentant de l'organisation pour le Soudan du Sud, l'ancien président tanzanien Jakaya Kikwete.La commission électorale nationale (NEC) du Soudan du Sud a annoncé samedi le rapport des élections générales au 11 février 2027. Le Soudan du Sud, plus jeune Etat du monde, se prépare ainsi à organiser ses premières élections générales depuis son indépendance en 2011. Cet examen a été rapporté à plusieurs reprises en raison des défis politiques et sécuritaires, ainsi que des divergences concernant la mise en œuvre de l'accord de paix et les dispositions relatives à la période de transition dans le pays.

Pollution à l'arsenic

Perturbation dans l'approvisionnement en eau dans le nord de la Thaïlande

Les autorités thaïlandaises se sont mobilisées mercredi pour fournir de l'eau potable à plus de 20.000 foyers du nord du pays touchés par une pollution à l'arsenic, liée à des activités minières au Myanmar.Le Premier ministre Anutin Charnvirakul a ordonné mardi soir aux agences gouvernementales de trouver des sources d'eau alternatives et de surveiller de près la qualité de l'eau du robinet dans la province de Chiang Rai, a indiqué une porte-parole du gouvernement.L'approvisionnement en eau courante de 14 villages du district de Mae Sai, près de la frontière avec le Myanmar, a été suspendu au début du mois après la découverte, dans le réseau local de distribution, de niveaux d'arsenic trente fois supérieurs à la limite de sécurité.Les autorités ont déjà déployé deux camions-citernes pour fournir de l'eau potable aux habitants, tandis que le gouvernement étudie d'autres sources d'approvisionnement en eau fluviale.Des chercheurs de l'université Naresuan ont affirmé la semaine dernière, à partir d'analyses chimiques et de modèles satellitaires, qu'une grande partie des sédiments chargés en arsenic présents dans la rivière Sai, un affluent du Mékong, était due à des mines d'or situées au Myanmar.Le ministre thaïlandais des Affaires étrangères, Sihasak Phuangketkeow, a évoqué une augmentation «spectaculaire» de la pollution de la rivière Sai lors d'un déplacement officiel au Myanmar la semaine dernière. Il a attribué cette pollution aux «eaux usées provenant des activités minières», ajoutant qu'il s'agissait d'une «question urgente nécessitant une attention urgente»

RD Congo

Le nombre de cas d'Ebola **dépasse** les 11.500

Le nombre de cas d'Ebola confirmés en laboratoire en République démocratique du Congo (RDC) a dépassé les 11.500, a annoncé mercredi l'Institut national de santé publique congolais.
«Depuis le début de l'épidémie actuelle d'Ebola, le nombre de personnes infectées a atteint 11.504», a indiqué le bulletin d'information publié par l'institut.
«Au cours des dernières 24 heures, 72 nouveaux cas ont été recensés. Le nombre de décès confirmés en laboratoire s'élève à 5.630, soit une hausse de 39 en une journée. Le taux de létalité est de 48,9% et le taux de suivi des contacts des personnes infectées par le virus Ebola s'établit à 81,6%. Quelque 1.743 patients suspectés d'avoir contracté le virus sont placés en isolement médical ou en quarantaine», a détaillé la même source. La flambée actuelle d'Ebola en Afrique est provoquée par le rare virus Bundibugyo, contre lequel il n'existe aucun médicament ni vaccin homologué par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Les spécialistes soulignent que, depuis l'identification du virus en 1976, aucune flambée de cette maladie en Afrique ne s'est propagée aussi rapidement que celle-ci.
Deux candidats-vaccins ciblant spécifiquement la souche d'Ebola qui sévit en République démocratique du Congo devraient faire l'objet d'essais cliniques sur place dès la semaine prochaine, a annoncé mardi l'Organisation mondiale de la santé. Il s'agit des premiers candidats-vaccins à être intégrés à l'essai clinique Tumaini en cours en RDC. La RDC a déclaré officiellement le 15 mai une 17e épidémie d'Ebola, devenue en quelques mois la plus meurtrière de l'Histoire de l'immense pays de plus de 100 millions d'habitants. Ebola, qui se transmet par contact avec les fluides corporels et provoque une grave fièvre hémorragique, a fait plus de 15.000 morts en Afrique au cours des 50 dernières années.

Togo 3- Algérie 0

Naufrage à Lomé, **l'électrochoc** qui s'impose

La désillusion a été totale, brutale et sans appel. En s'inclinant lourdement sur le score de trois buts à zéro sur la pelouse du Togo, l'Equipe nationale a replongé ses supporters dans ce sentiment de cauchemar que l'on croyait révolu.



Cette débâcle enregistrée à Lomé laisse grandement à réfléchir. Comment une sélection algérienne, qui trônait à une confortable 28e place au classement mondial de la FIFA avant cette trêve, a-t-elle pu sombrer de la sorte face à une modeste formation togolaise, reléguée au 120e rang mondial et qui n'espérait probablement pas pareille fête ? Cet échec retentissant a d'ailleurs coûté cher aux Verts, sanctionnés d'un recul de quatre rangs sur l'échafaudage planétaire, tout en égratignant sérieusement la notoriété et le crédit d'un football national en quête de certitudes.
Sur la pelouse, le constat fut alarmant. On a assisté à un spectacle désolant, celui d'une équipe complètement perdue, amorphe, privée de repères tactiques, avec des joueurs qui semblaient littéralement ne plus savoir quoi faire du ballon et totalement dépassés par les événements. Face à des Eperviers galvanisés par l'enjeu et par l'apathie de leur adversaire du jour, les Algériens ont subi le match dans les grandes largeurs, incapables de réagir collectivement ou d'imposer un quelconque impact physique et technique.
Certes, le staff technique n'avait certes pas une marge de manœuvre infinie. Les importantes défections de dernière minute, en particulier celles découlant de blessures musculaires récurrentes, ont lourdement pesé au moment de coucher le onze rentrant. Néanmoins, l'encadrement technique endosse une part majeure de responsabilité dans ce fiasco tactique. En lançant dans le grand bain des éléments visiblement hors du coup et incapables d'apporter le plus escompté, la barre technique s'est lourdement trompée. A l'image d'un Rebbache fantomatique, bien trop loin des standards offensifs requis au plus haut niveau international, ou encore d'un Ghedjemis totalement inoffensif et hors du coup durant la rencontre.

Nettoyer les rangs et corriger le tir

Au-delà des choix initiaux, le constat d'échec touche également les cadres de l'équipe, censés montrer la voie dans les moments de turbulences, mais qui ont carrément été défaillants. Nabil Bentaleb, pour ne citer que lui, traverse une zone de turbulences telle qu'il donne l'impression d'être totalement fini pour la sélection. Même son de cloche du côté de la cage, où le gardien Mastil-pourtant encensé par tout le pays après sa prestation rassurante lors du match aller disputé au stade Hocine-Aït-Ahmed de Tizi-Ouzou- a affiché une faiblesse inquiétante lors de cette manche retour, symbolisant la déliquescence globale de l'édifice défensif.
Heureusement, sur le plan comptable, cette bérézina ne remet pas fondamentalement en cause la première place des Verts dans ce groupe I qu'ils continuent de dominer. Mais le danger est ailleurs. Ce revers cinglant doit sonner comme une sonnette d'alarme définitive. Il appelle à une véritable et profonde remise en question, tant au niveau des choix de la Fédération algérienne de football (FAF) concernant la structure technique que dans la sélection rigoureuse des joueurs. Il est impératif de nettoyer les rangs et de corriger le tir dès maintenant pour s'épargner de revivre de pareils traumatismes.

H.M.

HEMDANI : «Je suis responsable de cette défaite»

Après une soirée particulièrement douloureuse à Lomé, le sélectionneur national n'a pas cherché à esquiver les critiques. Face à l'ampleur de la contre-performance des Verts, Ibrahim Hemdani a reconnu ses torts et affiché sa volonté de poursuivre le travail.
La lourde défaite de l'Algérie face au Togo (0-3), mardi soir, a laissé des traces. Au terme d'une rencontre complètement manquée par les Verts, Ibrahim Hemdani s'est présenté en conférence de presse avec un discours marqué par la lucidité et la reconnaissance de ses responsabilités. Le sélectionneur national n'a pas tenté de minimiser la prestation de ses joueurs, reconnaissant que son équipe était passée à côté de son rendez-vous.
«Nous n'avons pas été à la hauteur des attentes face au Togo et nous avons échoué à revenir avec un résultat positif», a-t-il d'abord admis après la rencontre.
Le technicien algérien a également tenu à assumer ses choix, notamment sur le plan tactique, alors que les décisions prises avant et pendant cette confrontation risquent de faire l'objet de nombreuses critiques. «J'assume la responsabilité de mes choix lors de cette rencontre», a-t-il déclaré sans chercher à se défausser.
Interrogé également sur son avenir à la tête de la sélection nationale, Ibrahim Hemdani a préféré ne pas se prononcer dans l'immédiat, estimant qu'il était encore trop tôt pour aborder cette question. «La déception est partagée par tout le monde. Pour répondre à ce type de question, cela reste prématuré. La défaite et la physionomie du match ne facilitent pas les choses. Nous allons essayer de poursuivre le travail que nous avons commencé», a-t-il expliqué. Le sélectionneur a toutefois reconnu la nécessité d'une remise en question dans les prochaines semaines et les prochains mois, en commençant par lui-même: «L'objectif est avant tout de se remettre en question. D'abord moi, en tant que sélectionneur, car je suis responsable de cette défaite et je ne vais pas m'en cacher.»



Coupe du monde 2026 de Karaté

L'Algérie avec 21 **représentants** en Chine

Vingt et un athlètes (messieurs et dames) représenteront l'Algérie dans l'édition 2026 de la Coupe du monde «par équipes» de Karaté Do, prévue du 20 au 22 novembre à Hangzhou (Chine), selon la liste finale d'admission, dévoilée mardi par les organisateurs.
Il s'agit de Hocine Daïkhi, Mohamed Fayçal Bouakel, Anis Ayoub Helassa, Nizar Achouri, Oussama Zaïd, Abderrazak Gori, Mohamed Amine Djemiat, Falleh Midoune, Saber Benmakhlouf, Salah-Eddine Sekkour, Abderraouf Manceri et Mohamed Louaï Loucif chez les messieurs.
Chez les dames, les athlètes Rayane Sekkour, Chaïma Oudira, Louiza Abouriche, Cylia Ouikène, Karima Mekkaoui, Narimène Dahleb, Israa Lougin Trache, Hibat-Allah Ghodbane et Khadidja Hachemi sont retenues pour cette compétition.

L1- Mobilis (10e journée)

JSK-USMA en vedette, le leader en **danger**

La 10e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, prévue mercredi, jeudi et vendredi, sera marquée par le choc entre la JS Kabylie et l'USM Alger, alors que le leader, le CR Belouizdad, tentera de préserver son invincibilité en déplacement face au MB Rouissat.
Seule équipe invaincue depuis le début de la saison, le Chabab (1er, 20 pts) aura fort à faire face à une équipe du MBR (4e, 15 pts), qui reste sur une belle série de six matchs sans défaite.
Un test révélateur pour les joueurs de l'entraîneur tunisien Nabil Maâloul, appelés à bien négocier cette sortie avant de se consacrer à leur double confrontation face aux Mauritaniens de l'AS Douanes, comptant pour le deuxième tour préliminaire de la Coupe de la Confédération.
Les gars d'Ouargla, quant à eux, espèrent remporter les trois points pour retrouver leur place sur le podium. Un match indécis en perspective.
Le dauphin, la JS Kabylie (2e, 17 pts), aura pour sa part un sérieux test à négocier face à l'USM Alger (6e, 16 pts), auréolée de son sacré en Supercoupe d'Afrique, remportée aux dépens des Sud-Africains de Mamelodi Sundowns.
Les «Canaris», qui bénéficieront de l'avantage du terrain et du soutien de leur public, sortiront le grand jeu face à l'un des prétendants directs au titre national, avec l'ambition d'enchaîner un septième match sans défaite.
L'USMA, qui sera privée de plusieurs cadres, abordera ce rendez-vous avec l'intention de réaliser un bon résultat et de progresser au classement, en attendant de disputer ses matchs en retard.
Le MC Alger (3e, 16 pts), champion d'Algérie en titre, cherchera de son côté à renouer avec la victoire à domicile face à l'Olympique Akbou (7e, 12 pts), après sa dernière défaite en déplacement face au promu, la JS El-Biar (1-0). Le club algérois purgera, à cette occasion, son deuxième et dernier match à huis clos.
Un succès permet au Mouloudia de retrouver la sérénité et de conserver sa place sur le podium, face à un adversaire accrocheur qui n'a plus perdu depuis cinq journées.
Les gars d'Akbou, dirigés sur le banc par Abdelkader Amrani, ont réussi à décrocher cinq points sur douze possibles à l'extérieur. Les «Vert et Rouge» sont évités.
Derrière le trio de tête, le MC Oran (4e, 15 pts), qui a concédé sa première défaite de la saison en déplacement face au MCA (2-0), abordera la réception de la JS Saoura (12e, 7 pts) avec l'objectif de se racheter devant son public et de reprendre sa marche en avant.
Les Oranais auront en face une équipe de la JSS qui commence à retrouver ses repères sous la houlette de son nouvel entraîneur, Majdi El-Kardi.
Enfin, l'ASO Chlef (15e, 5 pts) devra impérativement sortir la tête de l'eau en accueillant à huis clos l'USM Khenchela (12e, 7 pts), dans un rendez-vous qui s'annonce déjà capital pour les Chélifiens, désireux de lancer leur opération sauvetage.

R.S.

Le programme

Jeudi 19 novembre :
MBR-CRB(17h45)
MCA-OA (17h45)
JSK-USMA (20h)
Vendredi 20 novembre :
ASO-USMK (17)
ESS-USB (17)
MCO-JSS (20h)

Ligue des nations d'Europe

Le Portugal se **défait** du pays de Galles

Le Portugal a conservé sa première place de groupe en Ligue des nations en serrant les dents contre le pays de Galles (3-2), mardi soir à Cardiff grâce à un but de Carlos Forbs, jeune héritier du N.7 précédemment porté par Cristiano Ronaldo.



La Seleçao était déjà qualifiée pour les quarts de finale de la compétition, prévus en mars, mais elle ne devait pas perdre pour éviter d'être doublée au classement par le Danemark. Il lui fallait aussi reprendre des couleurs, trois jours après une débâcle 4-1 contre ces mêmes Danois à Braga, dans ce qui était le premier match depuis l'annonce de la retraite internationale de Cristiano Ronaldo.

La mission comptable a été remplie, certes, mais l'équipe dirigée par Jorge Jesus a été fortement bousculée, notamment en première période, puis elle s'est accrochée difficilement au score, sous la pluie et malgré une infériorité numérique dans les vingt dernières minutes.

Pedro Neto, l'ailier de Chelsea, a en effet mis les siens dans l'embarras en récoltant un deuxième carton jaune à la 74e, une poignée de minutes après le but vainqueur signé Carlos Forbs.

Le jeune ailier droit du Club Bruges, avec son N.7 dans le dos, a placé une accélération fatale à un défenseur puis navigué dans la surface avant d'armer une frappe à ras de terre (70e, 2-3).

Cette action individuelle permet au collectif portugais de terminer la phase de groupes avec 15 points, six de plus que la Norvège et le Danemark.

Durant la première période, terminée à 2-2, les Dragons ont craché des flammes offensives et ils auraient pu marquer bien plus.

Ils ont répliqué à l'ouverture du score de Bruno Fernandes (11e, 0-1) trois minutes après, par David Brooks (13e, 1-1). Sorba Thomas a également conclu une superbe remontée de balle, à la course devant Neto (41e, 2-1), avant que l'attaquant de Chelsea ne rétablisse un score de parité, en surgissant au deuxième poteau sur un centre de Francisco Trincao (43e, 2-2).

Globalement, avant la pause, les Portugais ont eu la possession du ballon (66%) mais ils ont concédé beaucoup trop d'occasions, notamment devant l'attaquant de Leeds, Harry Wilson, difficilement contenu par la défense ou le gardien Diogo Costa (19e, 30e, 45e+2 et 45e+3).

En seconde période, il y a eu d'autres ballons chauds, comme celui de Neto repoussé par un poteau (59e) ou cette tête de Benjamin Cabango repoussée par Costa (68e), mais c'est Forbs qui a eu le dernier mot.

La Norvège s'impose au Danemark

De son côté, la Norvège a décroché dans le temps additionnel le dernier billet pour les quarts de finale de la Ligue des nations, en s'imposant 3-2 au Danemark, pour prendre la deuxième place du groupe 4.

Erling Haaland a transformé un pénalty -son deuxième but de la soirée- à la 6e minute du temps additionnel, alors que la Norvège avait été remportée 2-0.

La première place du groupe est conservée au Portugal, désormais sans Cristiano Ronaldo.

Les qualifiés pour les quarts de finale de la Ligue des nations (25-30 mars 2027), dont le tirage au sort aura lieu vendredi (12h00).

MONDIAL FÉMININ 2027

Le catalogue de camps de base augmenté à 47 options au Brésil

La FIFA a annoncé mardi la mise à jour de son catalogue de camps de base pour la Coupe du Monde Féminine 2027, portant l'offre à 47 combinaisons d'hébergement et de sites d'entraînement, contre 38 lors de la précédente édition.

Réparties dans 38 villes à travers les cinq régions géographiques du Brésil, ces neuf nouvelles options visent à garantir aux sélections participants, des installations de haut niveau tout en reflétant la diversité du pays hôte, précise l'instance internationale dans un communiqué.

L'Etat de São Paulo renforce son statut de pôle majeur avec désormais 13 camps de base proposés, grâce notamment à l'intégration de l'Estrédio Brinco de Ouro da Princesa (Guarani FC) à Campinas et du centre d'entraînement du Mirassol Futebol Clube.

Parmi les autres ajouts notables figurent la Cidade do Galo (centre de l'Atlético Mineiro) à Belo Horizonte, le Centro de Treinamento Wilson Campos (Clube Nutico Capibaribe) à Recife, ainsi que le complexe du Cuiab ? Esporte Clube, qui marque l'entrée de la région Centre-Ouest dans la brochure, ajoute la même source.

Chaque camp de base servira de quartier général opérationnel et sportif aux équipes pendant le tournoi. Les sélections qualifiées, ainsi que celles toujours en licence lors des qualifications, peuvent dès à présent consulter ce catalogue actualisé. Elles soumettront leurs préférences après le tirage au sort final et la publication du calendrier complet des rencontres.

AMICAL

Le Brésil étrille Singapour 7-0

Le Brésil a battu le Singapour 7-0, lors du dernier match amical de la tournée internationale de la Selecao mardi soir dans la cité-Etat d'Asie du Sud-Est. Défait par le Japon, le Brésil a retrouvé des couleurs, avec un triplé de Vinicius Jr en 12 minutes (9e, 15e et 21e), Endrick (31e), Estevao (51e), Rayan (65e) et Allan (74e). En balayant leurs hôtes dans leur stade national, les joueurs de Carlo Ancelotti ont sans doute éteint, pour un temps, les critiques qui ont commencé à se faire entendre après la défaite 3-2 face au Japon samedi. Une équipe rajeunie s'était alors inclinée dans le temps additionnel, malgré un doublé de Vinicius.



LIGUE DES NATIONS DE LA CONCACAF

Pochettino réussit sa der avec les USA

Le mandat de Mauricio Pochettino à la tête de la sélection de football des Etats-Unis s'est achevé mardi par une victoire 2-0 face à Haïti lors du quart de finale retour de la Ligue des nations de la Concacaf (aller 6-0).L'Argentin, qui entraînait la Team USA depuis 2024, doit désormais rejoindre Manchester United, en Angleterre. "Nous souhaitions terminer en beauté... Bien sûr, c'est difficile, car c'est émouvant. Parce que j'aime vraiment ces gars-là, j'aime les joueurs, j'aime le staff", a déclaré le technicien.Pochettino, qui avait déclaré avoir pris l'"une des décisions les plus difficiles" de sa carrière, est un visage connu en Premier League, où il a notamment entraîné Tottenham (2014-2019), club avec lequel il a atteint une finale de Ligue des champions en 2019.Comme sélectionneur des Etats-Unis, il atteint les 8es de finale de la Coupe du monde 2026, éliminés par la Belgique (4-1).

Real Madrid

Le tunnel sans fin de **Mendy**

Son calvaire s'arrêtera-t-il un jour? La question se pose clairement pour Ferland Mendy. Depuis son arrivée au Real Madrid à l'été 2019, l'ancien joueur de l'Olympique lyonnais (recruté pour 48 millions d'euros) a enchaîné un nombre de problèmes physiques assez hallucinant. Selon Marca, le latéral gauche a subi au total 22 blessures en l'espace de sept ans. De quoi plomber totalement son aventure au sein du club merengue, où il a passé presque autant de temps à l'infirmerie ou en protocole de reprise qu'en compétition.

Le journal madrilène a fait les comptes et Ferland Mendy a atteint mardi la barre symbolique des 1000 jours d'absence cumulés. Soit l'équivalent de près de trois ans loin des terrains. Dans le détail, le natif des Yvelines a connu 65 jours d'arrêt lors de sa première saison, 123 lors de la deuxième, 89 lors de la troisième, 90 lors de la quatrième, 97 lors de la cinquième, 250 lors de la sixième et 286 lors de la septième. Durant sa saison la moins perturbée, il a joué 38 rencontres en 2020-2021, sachant que le Real en dispute généralement entre 50 et 60 lors d'un même exercice.

Toujours estimé en interne, malgré sa fragilité

Sa dernière blessure date de mai dernier. L'international français (10 sélections) a depuis repris l'entraînement il y a un certain temps. Mais José Mourinho ne l'a pas convoqué une seule fois depuis le début de la saison en cours. Sa dernière apparition dans le groupe du Real Madrid remonte désormais à 199 jours.

Autant dire que la Casa Blanca, qui s'appuie aujourd'hui à son poste sur Marc Cucurella et Alvaro Carreras, s'est habituée à avancer sans lui.

Malgré sa fragilité physique, Ferland Mendy reste malgré tout un élément apprécié en interne. Les joueurs du vestiaire ont une grande considération pour lui. Lorsqu'il était sur le banc, Carlo Ancelotti le portait également en haute estime. Le coach italien le surnommait "Le Professeur" pour saluer la maîtrise avec laquelle il défend dans son couloir. Le Mister a d'ailleurs poussé auprès de ses dirigeants pour obtenir sa prolongation alors que le Real s'intéressait à l'époque à Alphonso Davies. Et Ferland Mendy a signé à la rentrée 2024 un nouveau contrat, qui le lie encore aujourd'hui au club le plus titré d'Europe jusqu'en 2028.

LES MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

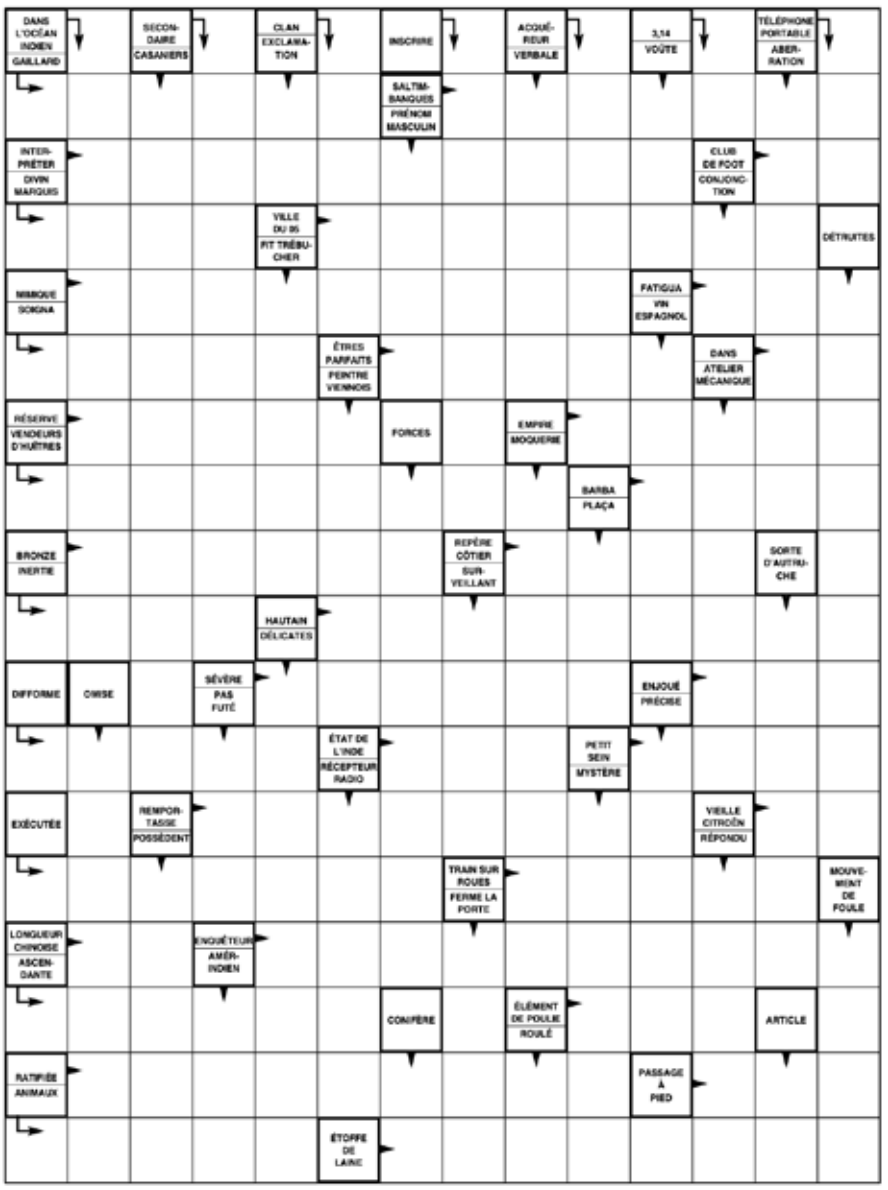
I. Personnage principal d'un roman de chevalerie espagnol publié par Garcia Rodriguez de Montalvo en 1508. II. Ils sont toujours à la recherche de satisfactions purement matérielles. III. Il ne laisse rien passer. IV. Chez les anciens Grecs, privations des droits civils et politiques. Premier mot du nom d'un souverain ottoman qui fit de Bursa la capitale de son royaume. V. Affluent du Tibre. La fin de la CFDT. Une partie d'un duo que l'on retrouve dans un quatuor. VI. La maladie qu'elle provoque chez le cheval s'appelle la nagana. C'est dans cette ancienne ville de RDA que Karl Marx en 1841 obtint son doctorat en philosophie. VII. Grands cobes des roseaux. VIII. Personnage de ballet et défenseur des jouets contre les souris. IX. Avant-port d'Amsterdam. Pour un acteur jadis, le faire, c'était pousser l'émotion du public à l'extrême. Tissu de laine où le poil ne parait pas. X. Pronom personnel. Ville d'Italie, province de Padoue. Unité de puissance. XI. Prénom féminin. Personnel en tête-à-tête. Il se boit tiède ou chaud. XII. On ne trouve pas plus simple. Suivant à la lettre ? XIII. Entrainent forcément la modification du relief du sol.

VERTICALEMENT

1. Elle a perdu son emploi dans le bâtiment en 1997 sans avoir été licenciée. 2. Située dans les Yvelines, elle est traversée par la Seine. 3. Aimantes...aimantées ? Affluent du Danube. 4. Une marque d'affection qui vous colle à la peau. Le crâne l'a dégagé. 5. Aujourd'hui je vais mais demain ce sera différent. Ce mot trouve sa signification en psychologie expérimentale. Possessif. 6. Dessinateur et humoriste français. Prénom masculin. 7. Poète norvégien auteur du Trompette du Nordland. Muries au soleil d'un mois d'été. 8. Diminutif d'un prénom masculin. Découpé en forme de doigt. Un peu petit. 9. Elle se trémousse. Personnage biblique. 10. Un autre personnage biblique. Arrivée et en fin d'année, en plus. Jeu d'origine africaine. 11. Etat des Etats-Unis. Fourrure de jeune agneau. 12. Ecrivain autrichien. Explorent du doigt. 13. Introuvable pour ceux qui ont perdu la boussole. La fin des haricots.



LES MOTS FLÉCHÉS



SUDOKO

		3			1		9	
	2	8				5		
					6	7		4
			9	2			7	
	1						5	9
				3				6
			4	6				
3	9	4						
		1		5				

MOTS MÊLÉS

Le mot-mystère est : KALÉIDOSCOPE

RONALDO	TERRAIN	BUTS	FIFA	MATCH
ROUGE	TOUCHE	CAMP	GOAL	MILIEU
SAISON	TRIBUNES	CLUB	ITALIE	MITEMPS
SCORE	UEFA	COMPETITION	JAUNE	ONZE
SHORT	VERTS	CORNER	LIBERO	PARC
SIFFLET	AMORTI	DIVISION	LOB	PASSE
SPORT	BLEUS	DOPAGE	LUCARNE	
SURFACE	BRESIL	DRIBBLE	MAIN	
TACLE	BUTEUR	FAUTE	MARADONA	

C	A	M	P	E	O	T	B	H	R	F	L	M	S	L
B	S	I	A	N	I	U	A	O	C	U	N	I	T	A
T	L	A	Z	R	T	L	U	C	C	T	B	T	R	O
T	R	E	I	S	A	G	A	A	L	U	A	E	E	G
C	E	O	U	S	E	D	R	T	T	E	E	M	V	R
O	O	L	H	S	O	N	O	E	I	C	L	P	A	O
M	R	M	F	S	E	N	U	N	A	A	B	S	M	N
T	I	E	P	F	N	R	P	A	A	F	B	E	O	A
N	R	L	B	E	I	O	F	A	J	R	I	H	R	L
L	I	I	I	I	T	S	I	I	S	U	R	C	T	D
I	E	A	B	E	L	I	S	S	F	S	D	U	I	O
S	L	R	R	U	U	C	T	P	I	A	E	O	B	P
E	E	C	O	R	N	E	R	I	O	V	U	T	O	A
R	B	U	L	C	E	E	F	A	O	R	I	T	L	G
B	M	A	I	N	S	T	S	A	P	N	T	D	E	E

SOLUTION

SUDOKO

8	9	1	7	5	6	3	2	4
3	6	2	4	1	8	5	9	7
7	5	4	9	3	2	8	6	1
4	8	9	3	6	1	2	7	5
1	2	7	8	4	5	6	3	9
6	3	5	2	9	7	1	4	8
5	7	3	1	2	4	9	8	6
9	1	8	6	7	3	4	5	2
2	4	6	5	8	9	7	1	3

LES MOTS CROISÉS



LES MOTS FLÉCHÉS



Patrimoine culturel

La blouza oranaise **à l'honneur** à Bruxelles

À Bruxelles, la blouza oranaise aura désormais son espace de formation et de transmission. Un centre dédié à sa confection et à sa broderie vient d'ouvrir ses portes pour préserver ce savoir-faire traditionnel et le faire connaître aux nouvelles générations de la diaspora algérienne.



PAR NASSIM TERKI

Un centre consacré à l'apprentissage de la broderie et de la confection de la blouza oranaise a été inauguré à Bruxelles, en Belgique. Équipé pour accueillir des activités de formation, cet espace a été ouvert dans le cadre d'une initiative visant à faire connaître le costume traditionnel algérien et à préserver les savoir-faire qui lui sont liés, dans un contexte marqué notamment par des tentatives de spoliation du patrimoine national. Le projet est porté par l'association Espoir des mères et d'enfants (ASBL), établie en Belgique, sous la supervision du consul général d'Algérie à Bruxelles, M. Mhamed Sahnoun. Il entend offrir aux femmes et aux jeunes filles un lieu d'apprentissage et d'échange autour des techniques de confection et de broderie de la blouza oranaise, une pièce emblématique du costume féminin traditionnel de l'Ouest algérien. Cette initiative vise à assurer la transmission d'un savoir-faire artisanal qui se distingue par la précision de ses coupes, la finesse de ses broderies et ses ornements de strass. Autant de caractéristiques qui donnent à cette tenue son identité esthétique et témoignent d'une tradition transmise de génération en génération. Dans une déclaration à la presse, la présidente de l'association, Fatiha Benterki, a expliqué que le centre se veut avant tout un atelier de formation et de partage d'expériences. Les participantes pourront y apprendre les différentes techniques de confection et de broderie, mais aussi découvrir les secrets de cet art traditionnel. L'objectif est de permettre à ces pratiques de se maintenir au sein de la communauté algérienne établie à l'étranger et de passer aux générations suivantes. Pour la responsable de l'association, l'acquisition de ce local représente une étape importante dans la concrétisation du projet. Le centre est également appelé à devenir une vitrine du patrimoine algérien en Belgique. Il accueillera des expositions tout au long de l'année afin de faire découvrir les différentes expressions de la culture nationale et de mettre en valeur la diversité de ses traditions. Une manière de maintenir le lien avec le pays d'origine et de faire vivre le sentiment d'appartenance auprès des nouvelles générations. La cérémonie d'inauguration a également été marquée par la présence de la moudjahida Fatiha Amrous. Sa participation a donné à cette rencontre une dimension particulière, en rapprochant la génération de la Révolution de celles qui n'ont pas connu la lutte pour l'indépendance. S'exprimant à cette occasion, Mme Amrous a insisté sur l'utilité de l'ouverture de ce centre pour accompagner les Algériennes établies en Belgique et leur permettre de bénéficier d'une formation en couture. Elle a notamment souligné l'importance de transmettre ces techniques aux jeunes filles afin qu'elles puissent, à leur tour, contribuer à la sauvegarde du patrimoine artisanal algérien. La moudjahida est également revenue sur ses souvenirs de la lutte contre l'occupation coloniale française. Cette journée, a-t-elle fait observer, lui rappelle des moments douloureux et des épreuves que le temps n'a pas effacées. Elle a notamment évoqué les souffrances endurées par les Algériennes ainsi que les actes de torture qu'elles ont subis aux mains de l'armée et de la police françaises, particulièrement durant leur détention. L'ouverture de ce centre s'inscrit ainsi dans une démarche qui associe transmission des métiers traditionnels, valorisation du patrimoine et maintien des liens culturels avec la communauté nationale à l'étranger. Elle rappelle aussi le rôle que peuvent jouer les associations dans la préservation de pratiques artisanales qui risquent de perdre leur place si elles ne sont pas enseignées aux nouvelles générations. La blouza oranaise occupe une place importante dans le patrimoine vestimentaire féminin algérien. Aux côtés du caftan, du haïk, de la chedda tlemcénienne et du karakou algérois, elle témoigne de la diversité des costumes traditionnels du pays. Chacune de ces tenues possède ses propres caractéristiques, héritées d'une histoire et de traditions régionales qui participent à la richesse de l'identité culturelle algérienne.

PATRIMOINE ARCHITECTURAL

Pour un meilleur inventaire des arts décoratifs

La création d'un guide de catalogage des éléments décoratifs architecturaux figure parmi les principales recommandations du colloque international consacré aux arts décoratifs architecturaux en Algérie, dont les travaux se sont achevés mardi soir à Tlemcen. Les participants ont estimé qu'un tel outil permettrait de mieux recenser ces éléments, de les documenter et d'assurer leur préservation. Les recommandations issues de cette rencontre ont également porté sur le recours aux nouvelles technologies dans la recherche et la conservation du patrimoine. Les participants ont notamment préconisé de faciliter l'accès des chercheurs aux équipements d'analyse de pointe à travers des plateformes technologiques, mais aussi de mettre en place des protocoles communs pour la numérisation en trois dimensions (3D) et la photogrammétrie. La préservation des métiers traditionnels a constitué un autre axe important des travaux. À ce titre, les participants ont insisté sur la nécessité de soutenir les artisans, de protéger les métiers d'art et d'assurer la transmission des savoir-faire aux jeunes générations. Ils ont également appelé à accorder un soutien matériel et moral aux artisans âgés, détenteurs de compétences et de techniques traditionnelles. Parmi les autres propositions figurent l'intégration du patrimoine décoratif dans les programmes de développement culturel et touristique des vieilles villes, le renforcement de la formation et l'introduction de ces spécialités dans les cursus universitaires. Sur le volet de la protection du patrimoine, les participants ont souligné l'importance de consolider le cadre juridique consacré aux arts décoratifs architecturaux. Ils ont aussi plaidé pour des méthodes de restauration durables et le respect de protocoles scientifiques rigoureux afin de préserver les décors et les éléments architecturaux dans de bonnes conditions. Organisée sur deux jours par le Centre national de recherche en préhistoire, anthropologie et histoire (CNRPAH), cette rencontre a réuni des universitaires de plusieurs établissements algériens, des enseignants et des chercheurs relevant d'organismes spécialisés dans l'anthropologie culturelle et le patrimoine immatériel. Des chercheurs venus de France, du Portugal, d'Égypte, d'Espagne et d'Italie ont également pris part aux travaux. Les communications présentées ont abordé différentes formes d'expression des arts décoratifs dans l'architecture algérienne. Parmi les sujets traités figuraient les décors en bois des édifices civils de la ville d'Alger, les revêtements en céramique dans l'architecture algéroise et l'art du zellige dans l'architecture algérienne. D'autres interventions ont également été consacrées aux différentes facettes de ce patrimoine. À travers ces échanges, le colloque a mis en avant plusieurs enjeux liés à la connaissance, à la protection et à la transmission des arts décoratifs architecturaux. Les recommandations formulées accordent une place particulière au travail d'inventaire et de documentation, mais aussi à la formation et à la sauvegarde des métiers traditionnels.

Rédaction Culturelle

Arts décoratifs architecturaux

Le zellige algérien, un savoir-faire qui traverse les siècles

Les particularités artistiques et techniques du zellige algérien ont été au centre des échanges, lors de la deuxième journée du colloque international consacré aux arts décoratifs architecturaux en Algérie, qui se tient au Centre des études andalouses de Tlemcen. Les interventions ont notamment permis de revenir sur l'ancienneté de cet art, ses différentes formes d'utilisation dans l'architecture algérienne et les techniques employées pour sa réalisation. Chercheuse au Centre national de recherche en préhistoire, anthropologie et histoire (CNRPAH), Akila Djelid a présenté une communication consacrée au zellige de la Kalâa des Beni-Hammad, dans la wilaya de M'Sila. Elle a souligné que la maîtrise des techniques de fabrication et la qualité des décors retrouvés sur ce site témoignent de l'existence d'une tradition algérienne ancienne dans ce domaine. Des ateliers locaux spécialisés dans cet art y étaient déjà actifs dès le XIe siècle. La chercheuse a également relevé le travail réalisé par les artisans de l'époque dans le choix et l'agencement des formes géométriques. Les motifs, de grandes et moyennes dimensions, se distinguaient notamment par l'association du vert et du blanc, donnant aux compositions une identité esthétique particulière. De son côté, Khadidja Nachar-Bouachi, enseignante à l'Université d'Alger 2, s'est intéressée aux différentes applications du zellige dans l'architecture algérienne. Elle a notamment évoqué son utilisation dans le revêtement des murs et le dallage des sols, mais aussi son rôle dans la décoration des espaces architecturaux. À travers ses motifs, ses caractéristiques techniques et ses qualités artistiques, cet art a contribué à donner une identité particulière aux constructions. Les couleurs et les compositions décoratives de l'architecture tlemcénienne au Moyen Âge ont également fait l'objet d'une communication présentée par Agnès Charpentier, chercheuse au Centre national de la recherche scientifique (CNRS) de Paris. Son intervention a porté sur la place de la mosaïque céramique dans les édifices, les formes géométriques utilisées dans l'organisation des décors, ainsi que la nature des pigments et des matières colorantes entrant dans la réalisation des revêtements. Elle a particulièrement insisté sur la polychromie et son importance dans l'architecture de Tlemcen, à travers différents matériaux, notamment le plâtre, le zellige et le bois. L'apport des technologies numériques à la connaissance et à la valorisation du patrimoine archéologique a, pour sa part, été abordé par Bouazidi-Thani Sofiane, représentant de la direction de la Culture et des Arts de la wilaya de Tlemcen. Il a présenté l'intérêt de la photogrammétrie dans la documentation des pièces archéologiques, notamment les éléments en plâtre découverts lors des opérations de fouilles dans la région. Cette technique permet, à partir de plusieurs photographies et au moyen de logiciels spécialisés, de reconstituer des modèles en trois dimensions et de conserver une représentation précise des objets étudiés. Les autres communications de cette deuxième journée ont porté sur plusieurs aspects des arts décoratifs architecturaux, avec notamment les nouvelles technologies au service du patrimoine, les revêtements céramiques dans l'architecture d'Alger et la place du zellige dans l'architecture algérienne. La première journée avait déjà donné lieu à plusieurs interventions scientifiques consacrées à des sujets variés. Parmi les communications présentées figuraient l'esthétique de l'éclairage et l'utilisation de la décoration dans l'architecture islamique en Algérie, les décors en bois des édifices civils de la ville d'Alger, ainsi que les portes de la Kalâa des Beni-Abbès, abordées sous l'angle du savoir-faire technique et de l'esthétique décorative. Organisée sur deux jours à l'initiative du Centre national de recherche en préhistoire, anthropologie et histoire, cette rencontre a réuni des enseignants et des chercheurs de plusieurs établissements algériens, ainsi que des participants venus de France, du Portugal, d'Égypte, d'Espagne et d'Italie. À travers les différentes interventions, les travaux ont permis d'aborder les arts décoratifs architecturaux sous leurs dimensions historique, artistique et technique, tout en soulignant l'intérêt de mieux documenter ces réalisations et de recourir aux outils scientifiques pour leur étude et leur préservation.

Trait d'esprit

“Si tu aides un ami dans le besoin, il ne t'oubliera pas la prochaine fois qu'il aura un besoin”

Arthur Bloch

Djamaâ El-Djazaïr distingué pour son architecture

Djamaâ El-Djazaïr a reçu le prix spécial de la 5e édition du prix Abdullatif Al Fozan pour l'architecture des mosquées, lors d'une cérémonie organisée à Dhahran, en Arabie saoudite. Cette distinction internationale met à l'honneur la conception contemporaine de la mosquée, qui associe l'identité islamique aux héritages maghrébin et andalou, tout en intégrant l'ingénierie moderne. Le prix souligne également la vocation de Djamaâ El-Djazaïr, au-delà du culte, comme un lieu dédié au savoir, à l'éducation spirituelle, à la recherche et au dialogue. Dans un message lu lors de la cérémonie, son recteur, Cheikh Mohamed Maâmoun Al Kacimi Al Hoceini, a salué cette reconnaissance comme un encouragement à faire vivre l'architecture islamique et à promouvoir les valeurs de modération et de dialogue entre les civilisations.

Le président Tebboune reçoit le recteur de Djamaâ El Djazaïr

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu,hier, le recteur de Djamaâ El-Djazaïr, Cheikh Mohamed Maâmoun Al Kacimi Al Hoceini, qui lui a remis le rapport annuel de l'institution. À l'issue de cette audience, Cheikh Mohamed Maâmoun Al Kacimi a déclaré à la presse avoir remis au président de la République le rapport annuel de Djamaâ El-Djazaïr et l'avoir informé des réalisations accomplies cette année, dont les plus importantes sont « les chaires scientifiques, publiques et privées, qui suscitent un intérêt croissant ». Parmi les autres réalisations dans ce domaine, a-t-il ajouté, il y a lieu de citer « l'acquis civilisationnel et scientifique que constitue la création de la chaire Émir Abdelkader au Centre d'études islamiques d'Oxford, ainsi que le programme élaboré en coopération et en partenariat avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, actuellement en cours de mise en œuvre ». Il a également précisé que cette rencontre a permis d'aborder plusieurs questions, notamment celles liées au renforcement du rayonnement de Djamaâ El-Djazaïr, ainsi que les rencontres et séminaires à l'étude que « Djamaâ El-Djazaïr s'emploie à concrétiser dans les meilleurs délais ».

Décès du moudjahid Saïd Mekroud

Le président Tebboune présente ses condoléances

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présenté, hier, ses condoléances à la famille du moudjahid Saïd Mekroud, décédé le même jour, ainsi qu'à l'ensemble de la famille de l'Armée nationale populaire (ANP). Officier supérieur à la retraite et ancien commandant de région militaire, le défunt a également servi au sein de l'institution militaire.

Météo

Des orages attendus dans plusieurs wilayas

L'Office météorologique national a annoncé hier que des orages pourraient toucher plusieurs wilayas du pays aujourd'hui, jeudi. Dans son alerte météo de niveau 1, l'Office prévoit des pluies à Skikda, Jijel, Béjaïa, Tizi Ouzou, Boumerdès, Alger, Blida, Tissemsilt, Relizane, Mascara, Mostaganem et Oran.

Les avocats marocains relancent leur mobilisation contre la loi 66.23

L'Association des barreaux du Maroc a annoncé une nouvelle série d'actions contre la loi 66.23 sur l'organisation de la profession. Des rassemblements sont prévus devant les cours d'appel le 29 novembre, à l'occasion de la Journée nationale de l'avocat. Le lendemain, les avocats observeront un arrêt de travail d'une heure, accompagné d'actions de protestation. La mobilisation se poursuivra le 11 décembre à Rabat avec une conférence internationale consacrée à la conformité de la loi à la Constitution et aux normes internationales. Une simulation de procès du texte est également prévue. Cette reprise intervient après la suspension, le 20 septembre, du mouvement de cessation des services professionnels. Les avocats avaient alors laissé aux institutions la possibilité d'intervenir sur les dispositions contestées. Ils dénoncent notamment des mesures qui, selon eux, menacent l'indépendance, l'immunité professionnelle et l'autonomie de la profession, ainsi que certaines règles encadrant les instances représentatives et leurs relations avec le parquet.

SOGRAL lance une nouvelle ligne entre Bouira et Hassi R'Mel



Dans un communiqué publié hier, la Société d'exploitation et de gestion des gares routières (SOGRAL) a annoncé la mise en service prochaine d'une nouvelle liaison interurbaine entre Bouira et Hassi R'Mel, dans la wilaya de Laghouat. Cette desserte, qui débutera le 29 novembre, vise à faciliter les déplacements des voyageurs et à renforcer la couverture du réseau national de transport. Le premier départ aura lieu depuis la gare routière de Bouira à 10 h 00. L'arrivée à Hassi R'Mel est prévue à 19 h 00. Les autocars desserviront Bou Saâda, Djelfa et Laghouat avant d'atteindre Hassi R'Mel. Selon SOGRAL, la ligne sera assurée par des véhicules modernes afin d'offrir davantage de confort et de sécurité aux passagers. Avec cette nouvelle liaison, l'entreprise souhaite améliorer les échanges entre les régions du pays, diversifier les destinations proposées et faciliter les déplacements entre le nord, les Hauts-Plateaux et le sud.

L'EXPRESS

COMMÉMORATION

Badji Mokhtar, figure de novembre, honoré à Annaba

La wilaya d'Annaba a commémoré hier le 72e anniversaire de la mort du martyr Badji Mokhtar (1919-1954), membre du groupe historique des 22 militants ayant préparé le déclenchement de la glorieuse révolution.



Les cérémonies commémoratives, présidées par le wali Abdelkrim Lamouri, en présence des autorités locales civiles et militaires, de moudjahidine, de membres de la famille du martyr et de nombreux citoyens, ont été marquées par l'inauguration d'une stèle érigée à la mémoire de Badji Mokhtar sur le cours de la Révolution, au cœur d'Annaba. Une conférence historique consacrée au martyre a également été organisée à la faculté des sciences humaines et sociales de l'université d'Annaba sur le thème « Raviver la mémoire et son importance dans les recherches académiques sur l'histoire de l'Algérie : l'exemple de Badji Mokhtar ».

Un film documentaire dédié au parcours militant du martyr, réalisé par des étudiants du département des sciences de l'information et de la communication, a été projeté pour l'occasion, suivi de la déclamation d'un poème intitulé Badji Mokhtar par l'enseignant-chercheure Redha Benteboula. Des membres de la famille du martyr Badji Mokhtar ont également été honorés au cours de cette commémoration, qui a aussi donné lieu à l'annonce d'un concours de wilaya sur la « meilleure recherche historique et scientifique sur la vie et le parcours militant du martyr ». De son côté, Amer Djedid, chercheur en histoire de l'Algérie, a rappelé dans une déclaration à l'APS que le chahid Badji Mokhtar était « l'une des figures nationales qui ont contribué à la préparation de la Révolution du 1er novembre 1954, en tant que membre du groupe historique des 22 », avant d'insister sur « l'importance de rappeler son parcours militant pour faire connaître aux nouvelles générations les étapes héroïques de la lutte pour le recouvrement de la souveraineté nationale ». Né le 17 avril 1919 à Annaba, Badji Mokhtar avait rejoint, dès le début des années 1940, les rangs des Scouts musulmans algériens (SMA), puis intégré le Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD), où il fut élu responsable de section à Souk Ahras. Il a également contribué à la fondation de l'Organisation spéciale (OS) et à la supervision de ses activités dans la région. Il était aussi membre du Comité révolutionnaire d'unité et d'action (CRUA) et du groupe historique des 22, qui s'était réuni en juin 1954 pour préparer le déclenchement de la révolution. Badji Mokhtar est tombé en martyr le 18 novembre 1954 lors d'un affrontement avec les forces coloniales dans la région de Medjez Sfa, dans la forêt de Beni Salah (Guelma).

R. N.

Les douanes saisissent plus d'un million de comprimés psychotropes en une semaine



Les services des Douanes ont mené plusieurs opérations de lutte contre le trafic de stupéfiants entre le 8 et le 14 novembre 2026. Selon la Direction générale des Douanes, ces interventions ont permis de saisir 1 104 236 comprimés psychotropes ainsi que 5,2 kilogrammes de kif traité. Dans un communiqué rendu public hier, la DGD a indiqué que ces résultats sont le fruit des opérations réalisées par les brigades douanières sur le terrain, ainsi que de leur coordination avec les différents services de sécurité. La quantité de comprimés saisis dépasse le million, tandis que celle de kif traité s'élève à 5,2 kilogrammes. La Direction générale des Douanes souligne que ce bilan témoigne de la mobilisation continue de ses équipes et de leur vigilance dans la lutte contre le trafic illicite de drogues et de substances psychotropes. Elle met également en avant l'importance du travail conjoint avec les autres corps de sécurité pour mener ces opérations. À travers ces interventions, les Douanes réaffirment leur volonté de renforcer leurs moyens humains et opérationnels et de consolider leur coopération avec leurs partenaires sécuritaires. L'objectif est de contribuer à la protection de la santé publique, de lutter contre les réseaux du crime organisé et de préserver la sécurité de la société.

R. N.